

Etude paysagère

ANNEXES

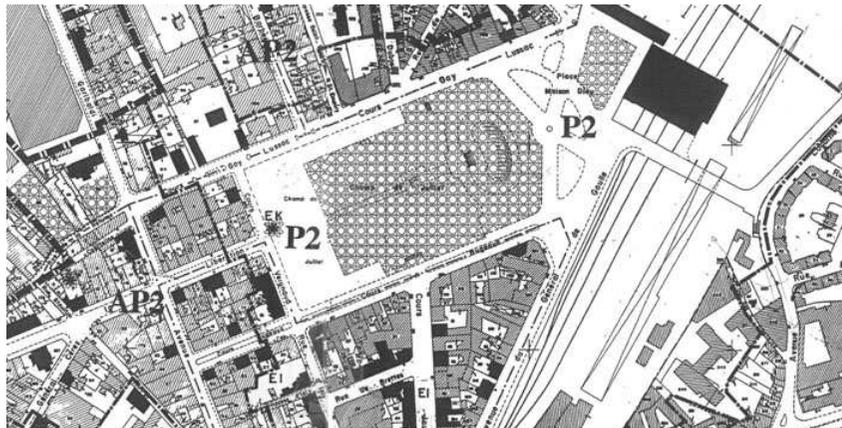
Fiches d'analyse d'espaces verts

Fiches d'analyse des quartiers

Isabelle BERGER-WAGON
Architecte-Urbaniste
Alice ROGES, assistante
Cabinet GHECO

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Cadastre actuel



Plan de 1785



CHAMP DE JUILLET – Le jardin public

Fiche n°1a

HISTORIQUE : (*à compléter*)

La place n'existe pas sur le plan de 1785. Elle est présente sur le plan de 1851 et longée sur son ensemble par un double mail (triple mail en partie sur le cours Bugeaud et le cours Gay Lussac). Le plan de 1870 environ montre la pérennité de ce mail et le changement de configuration de la place.

FONCTIONS

- Place « paysagère »
- Espace piéton
- Jardin public
- Espace de loisirs et de détente

DESCRIPTION : Vaste place rectangulaire où le végétal domine. Présence d'un grand bassin et d'un petit bassin.

- **Végétal :** Principales essences d'arbres observées : Tilleuls, Chêne rouge, plusieurs espèces d'Erables, Pins, Thuyas, Magnolias, Merisiers greffés, Marronniers, Hêtres, Eucalyptus, etc. Les arbres sont soit alignés, soit en bosquet et accompagnés par des essences arbustives et / ou de compositions florales.

Espace central du jardin public en pelouse.

Présence de tilleuls taillés et d'Eucalyptus proches du grand bassin. On rencontre quelques hêtres à proximité du petit bassin.

- **Clôtures sur espace public :** le jardin public est en partie clôturé par des ifs taillés et de la charmille. Présence de clôtures de qualité (mur bahut maçonnerie pierre + grille) face au grand bassin (côté gare).

Charmilles et clôtures à claire voie ferment les espaces de jeux vers le cours Gay Lussac. Le square pour enfants vers le cours Bugeaud est clôturé par un grillage vert et doublé par une haie vive (ifs taillés) ainsi que des espèces arbustives.

- **Allées et accès :** nombreuses allées en stabilisé traversant le parc. Allée centrale (Est-ouest), en partie réalisée en goudron rose. Accès de chaque côté du jardin.

- **Mobilier :** Nombreux bancs en bois répartis dans tout le jardin public et les aires de jeux et de détente. Présence de quelques bancs en granit à proximité du grand bassin. Grosses jardinières en béton. Escalier et balustres (accès cours Gay Lussac vers la gare). Présence de deux statues de chaque côté de l'allée centrale. Lampadaires.

Présence de plusieurs aires de jeux : square pour enfants, aire pour rollers et skates, panier de basket...

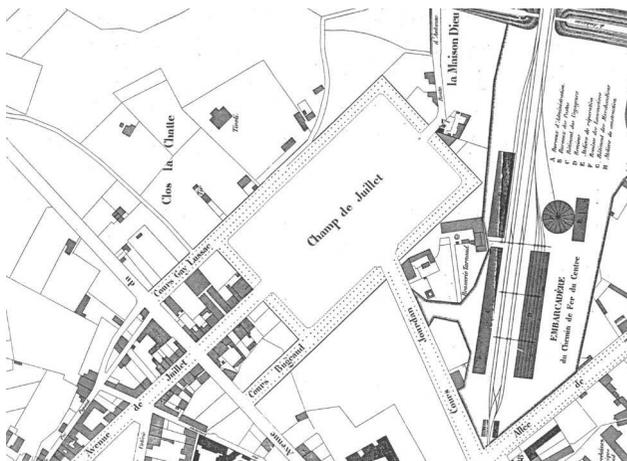
QUALITE DU FRONT URBAIN : front urbain hétérogène. Certains immeubles créent une rupture du front bâti (échelle et volume inappropriés).

POINTS FAIBLES : Présence de quelques immeubles hors d'échelle avec le lieu. Quiétude du jardin public relative (nuisances sonores dues au trafic important sur les cours et avenues)

AUTRES ELEMENTS : Perspectives sur la Gare des Bénédictins

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan de 1851



Plan de 1870



CHAMP DE JUILLET – la zone de stationnement

Fiche n°1b

HISTORIQUE : (*à compléter*)

La place n'existe pas sur le plan de 1785. Elle est présente sur le plan de 1851 et longée sur son ensemble par un double mail (triple mail en partie sur le cours Bugeaud et le cours Gay Lussac). Le plan de 1870 environ montre la pérennité de ce mail et le changement de configuration de la place.

FONCTIONS

- Place « parking »
- Place « carrefour » (stationnement voitures)
- Place « Giratoire »

DESCRIPTION : Vaste place rectangulaire

- Végétal :

Mail double de Tilleuls les long des cours Bugeaud, Gay Lussac, Vergniaud dans la zone de stationnement.

Présence d'un Platane imposant par sa taille sur le cours Vergniaud.

- Clôtures sur espace public : Espace non clôturé sur l'espace public.

Présence d'ifs taillés et de la charmille en limite du jardin public ainsi que de bornes en métal ne permettant qu'un accès piétonnier au jardin.

- Allées et accès : accès goudronnés

Accès par le cours Bugeaud, Vergniaud et Gay Lussac

- Mobilier : Lampadaires.

Présence de sanitaires publics et d'abris bus sur le cours Gay Lussac

QUALITE DU FRONT URBAIN :

front urbain hétérogène. Certains immeubles créent une rupture du front bâti (échelle et volume inappropriés).

POINTS FAIBLES : Présence de quelques immeubles hors d'échelle avec le lieu.

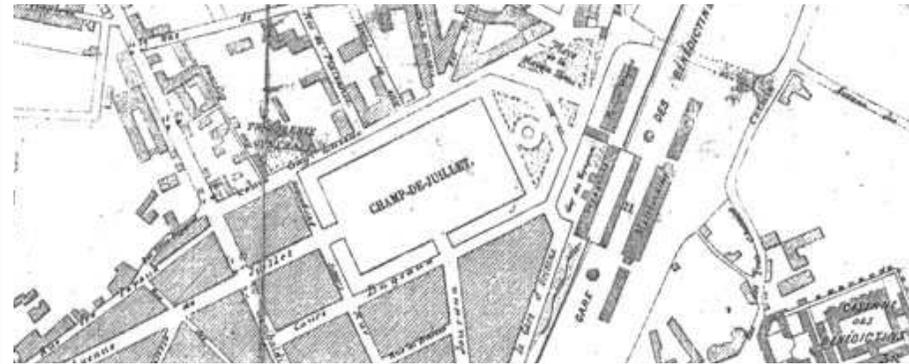
Quiétude du jardin public relative (nuisances sonores dues au trafic important sur les cours et avenues

AUTRES ELEMENTS

Le double mail de tilleuls assure la continuité avec le mail de tilleuls de l'avenue de la Libération

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan de 1892



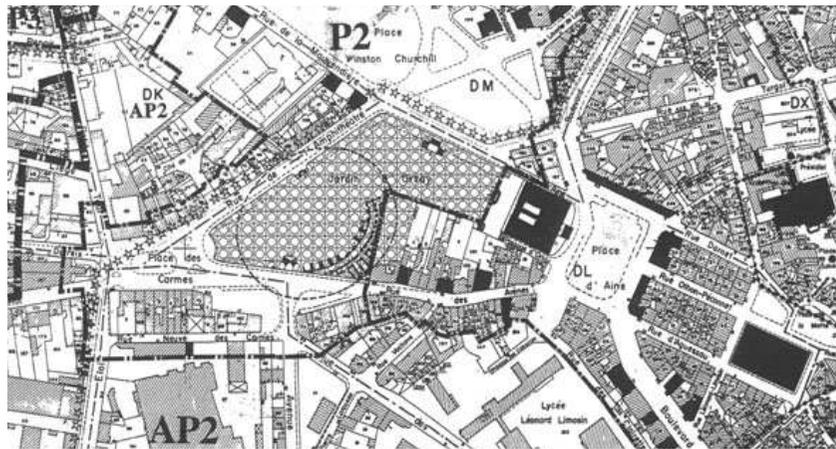
CHAMP DE JUILLET

Fiche n°1c

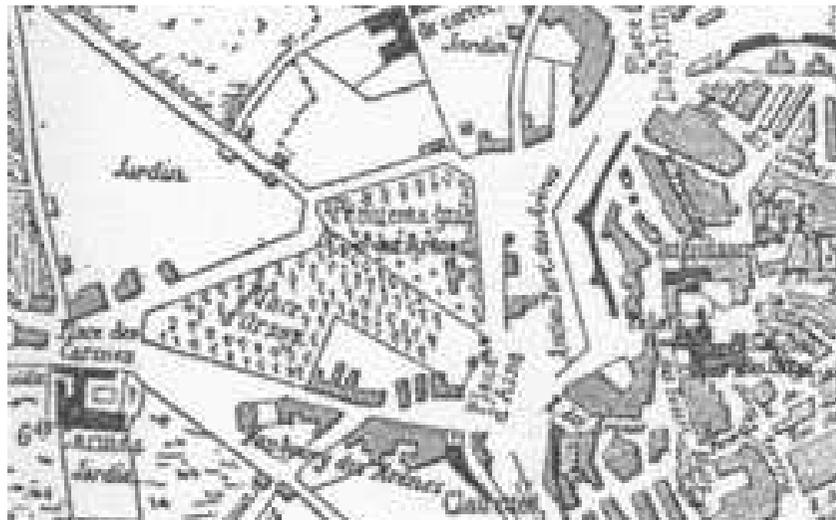


ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan de 1785



JARDIN D'ORSAY

Fiche n°2

HISTORIQUE : La « place d'Orsay » est mentionnée sur le plan de 1785 et est entièrement plantée. Sa configuration est restée la même jusqu'à aujourd'hui. Par contre, sa composition a changé (Cf. plan de 1892).

FONCTIONS

- Place « paysagère »
- Espace piéton

- Jardin public
- Espace de loisirs et de détente

- Place « giratoire »

DESCRIPTION : Vaste place aux formes complexes (espace triangulaire accolé à un espace rectangulaire).

- **Végétal** : Principales essences d'arbres observés : Marronniers, Erables, Thuyas.

Présence d'un cèdre à proximité du club troisième âge

Les arbres sont disposés en bosquets.

Une haie vive taillée borde le jardin public sur sa plus grande partie.

Le marronnier est l'essence arborescente la plus représentée. Il est surtout présent dans l'espace central du parc (sol en stabilisé).

- **Clôtures sur espace public** : le jardin public est clôturé sur son ensemble par un mur bahut (maçonnerie pierre) + grille. Cette clôture est parfois doublée par une haie vive.

- **Allées et accès** : sol sablonneux sur la partie centrale du parc. Allée en stabilisé clair à proximité du kiosque. Présence de six accès (un sur chaque côté).

- **Mobilier** : Nombreux bancs en bois répartis dans tout le jardin public. Présence de quelques bancs doubles en fer, lanternes. Poubelles en fer
Kiosque à musique (architecture intéressante)
Aire de jeux pour les enfants dans l'espace central du jardin, tables de ping-pong

QUALITE DU FRONT URBAIN :

Alignement du front urbain sur la rue de l'Amphithéâtre et rue des Arènes

POINTS FAIBLES : Quiétude du jardin public relative (nuisances sonores dues au trafic important sur les rues avoisinantes)

AUTRES ELEMENTS

Présence d'un portique proche du kiosque à musique.

Présence d'une pierre « à la mémoire de Camille Vardelle, ouvrier peintre sur porcelaine tué par balle le 17 avril 19 -----»

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan de 1892

JARDIN D'ORSAY

Fiche n°2



ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan 1892



PLACE MARCEAU

Fiche n°3

HISTORIQUE : La place n'existe pas sur les plans de 1785. Elle est présente sur le plan de 1892 et a conservé sa configuration actuelle.

FONCTIONS

- Place « paysagère »
- Espace piéton

- Espace de loisirs et de détente

- Place « parking » (stationnement voitures)

DESCRIPTION : Place rectangulaire divisée en trois parties distinctes.

- Végétal au sud de la rue Théodore Bac:

Erables présents le long de la rue Théodore Bac.

Alignement d'Erables bordant l'ensemble de la place.

On remarque deux Erables imposants par leur taille proches de l'espace de jeux.

L'espace en pelouse est surélevé par rapport au niveau du sol. La terre est retenue par des grosses dalles en béton.

- Végétal au sud de la rue Théodore Bac:

Présence d'un mail double d'Erables le long de la rue Théodore Bac.

Mail double d'Erables en bordure de la rue de Belfort et rue Armand Barbès.

Implantation irrégulière d'Erables au sud de la rue de Turenne menant à la caserne Marceau.

L'ensemble des Erables forme un mail hétérogène par la taille et l'âge.

- Clôtures sur espace public : espace non clôturé sur l'espace public.

- Allées et accès : deux grands axes (rue Théodore Bac et la rue de Turenne) séparent la place. Les allées piétonnes au sud de la rue Théodore Bac sont en stabilisé rose.

- Mobilier au sud de la rue Théodore Bac :

Chaises métalliques posées sur le rebord des dalles en béton, aire de jeux pour les enfants, bassin rectangulaire avec jet d'eau, poubelles, lampadaires de grande hauteur sur l'axe central de la rue Théodore Bac.

- Mobilier au sud de la rue Théodore Bac :

Bancs proches de la rue Théodore Bac, point de tri (verre).

QUALITE DU FRONT URBAIN : Front urbain marqué par la présence de la caserne Marceau. Front urbain hétérogène. : quelques immeubles créent une rupture du front bâti.(échelle et volume inappropriés).

POINTS FAIBLES : place coupée par les grands axes : multiplication des fonctions de la place Nuisances sonores dues au trafic important / Manque d'arbres sur la place.

AUTRES ELEMENTS

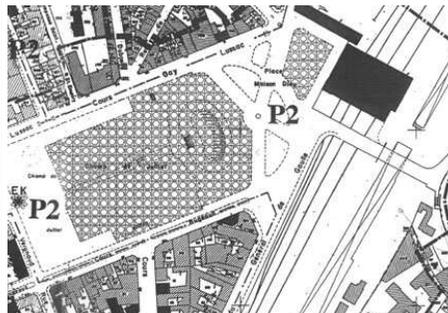
Sanitaire au sein de l'espace « paysager » au sud de la rue Théodore Bac.

Présence d'un alignement de platanes au sein de la cour centrale de la caserne Marceau.



ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan 1892



PLACE MAISON DIEU

Fiche n°4

HISTORIQUE : Place liée à l'existence de la gare des Bénédictins. Sa configuration a changé au cours du temps.

FONCTIONS

- Place « paysagère »
- Espace piéton

DESCRIPTION : Petite place rectangulaire accolée au bâtiment de la gare des Bénédictins. Impact visuel fort du végétal.

- Végétal :

Il se caractérise par une allée double de tilleuls. Les arbres sont homogènes par leur taille et la forme de leur houppier. Ils se disposent tout autour de la place.

Au centre, présence d'un espace vert rond, constitué d'une composition florale. Deux arbustes taillés et à feuillage persistant sont plantés au sud est de la place.

- Clôtures sur espace public :

Espace non clôturé sur l'espace public.

- Allées et accès :

Les allées sont en stabilisé clair. Elles mènent au centre de la place.

- Mobilier :

Bancs en bois peints, abris bus sur l'avenue.

Poubelles

Lampadaire de grande hauteur

QUALITE DU FRONT URBAIN :

Front urbain marqué par la présence des bâtiments de la gare des Bénédictins.

POINTS FAIBLES :

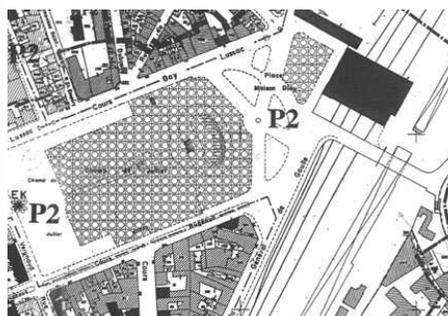
Trafic important sur l'avenue (espace piétonnier limité)

AUTRES ELEMENTS

La place « Maison Dieu » et les espaces verts situés à proximité « accompagnent » l'architecture de la gare des Bénédictins, participant à la qualité paysagère des lieux.

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan 1892



ESPACES VERTS AUX ABORDS DE LA GARE

Fiche n°5

HISTORIQUE : Création récente

FONCTIONS

- Place « paysagère »

- Espace piéton pour l'espace vert menant au parking de la gare

DESCRIPTION :

Espaces verts divisés en plusieurs lots accompagnant l'entrée de la Gare des Bénédictins et créant une « liaison verte » entre le Champ de Juillet et la place « Maison Dieu ».

- Végétal :

L'ensemble des îlots est planté de jeunes pins sur un espace enherbé. Chaque îlot comprend une zone accueillant une composition florale. Les espaces verts les plus proches de la gare (rond point au bout de l'avenue du Général de Gaulle et l'espace vert accolé au parking de la gare) ont une composition florale plus élaborée que pour l'espace vert présent entre le Champ de Juillet et la place « Maison Dieu ».

Essences ornementales buissonnantes le long de l'accès menant au parking de la gare

- Clôtures sur espace public :

Espace non clôturé sur l'espace public.

- Allées et accès :

Les allées sont en stabilisé clair. Elles mènent au centre de la place.

- Mobilier :

dalles en granit gris bordant les espaces verts et les séparant de la voirie.
Lampadaire de grande hauteur

QUALITE DU FRONT URBAIN :

Front urbain marqué par la présence des bâtiments de la gare des Bénédictins.

POINTS FAIBLES :

Trafic important sur l'avenue (espace piétonnier limité)

AUTRES ELEMENTS

.

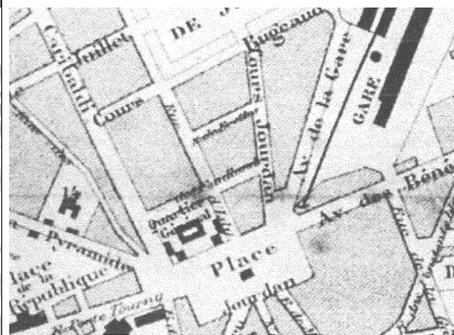


ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan 1885



PLACE JOURDAN

Fiche n°6

HISTORIQUE : A compléter

FONCTIONS

- Place « paysagère »

- Espace piéton

DESCRIPTION : place rectangulaire où le végétal à un impact visuel fort

- Végétal :

- 2 mails de feuillus entourant la place. Celui qui est le plus à l'extérieur est composé de Marronniers. L'autre est formé de Tilleuls
- Le carré central est constitué d'un espace en pelouse mettant en valeur trois statues.
- Deux ifs taillés encadrent le monument aux morts
- Des Erables sont présents aux abords de la statue proche de l'avenue des Bénédictins.

- Clôtures sur espace public :

Espace non clôturé sur l'espace public.

- Allées et accès :

Allées géométriques longeant les mails et traversant la place. Elles sont en stabilisé clair. Les accès sont possibles de chaque côté de la place.

- Mobilier :

Bancs en bois peint répartis sur l'ensemble de la place.

Poubelles, sanitaire en bordure de la place vers l'avenue des Bénédictins

Lampadaires de moyenne hauteur

QUALITE DU FRONT URBAIN :

Front bâti de qualité avec la présence d'immeubles de rapport à R+3 (et plus) à forte modénature

POINTS FAIBLES :

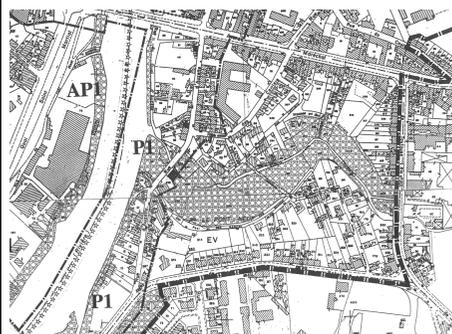
Nuisances sonores dues au trafic.

AUTRES ELEMENTS

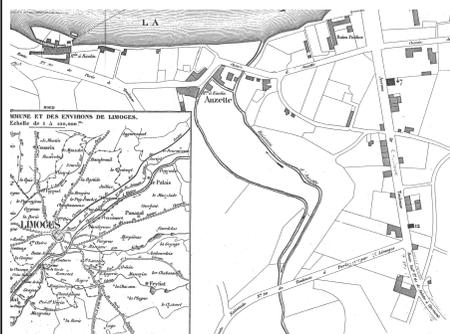
Trois statues dont le monument aux morts et la statue du Maréchal Jourdan.

ANALYSE DES ESPACES VERTS

Plan actuel



Plan de 1851



PARC D'AUZETTE

Fiche n°7

HISTORIQUE :

Création récente (XXème siècle)

FONCTIONS

- Jardin paysager
- Espace piéton
- Espace de détente et de loisirs
- « corridor écologique » (vallée de l'Auzette)

DESCRIPTION :

Grand parc situé dans une « vallée ». Ilot de verdure ayant un impact visuel très fort sur l'ensemble du quartier. Le ruisseau l'Auzette traverse le parc sur sa longueur.

- Végétal :

Nombreuses essences d'arbres au sein du parc, disposées en bosquet. Présence d'espaces fermés (arborés) et plus ouverts avec des îlots de verdure (pelouse).

Essences : Erables, Acacias, Saules, Frênes

- Clôtures sur espace public :

Espace non clôturé sur l'espace public.

- Allées et accès :

Allées parallèles à la vallée. Nombreux accès menant au jardin de l'Auzette par la rue Paul Antoine Bonnaud, rue Basse des Carriers, rue de la Rampe, impasse de la rampe, etc. Présence de petites ruelles menant à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny depuis le parc.

- Mobilier :

Bancs en bois peint répartis en de nombreux points du site
Aire de jeux pour les enfants
Terrain de basket ball

QUALITE DU FRONT URBAIN :

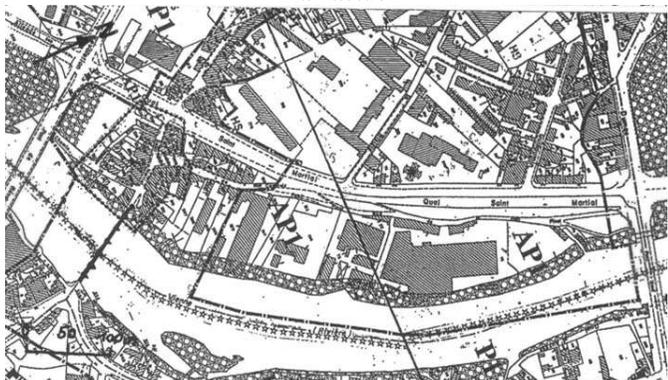
Front bâti homogène qui se détache sur les silhouettes arborées.
Front urbain dense à proximité du parc

POINTS FAIBLES :

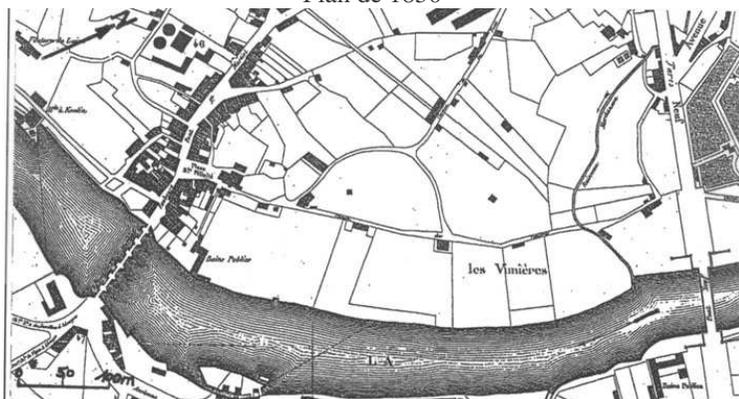
AUTRES ELEMENTS

Nombreuses perspectives sur le parc. Bâti intéressant aux abords du parc

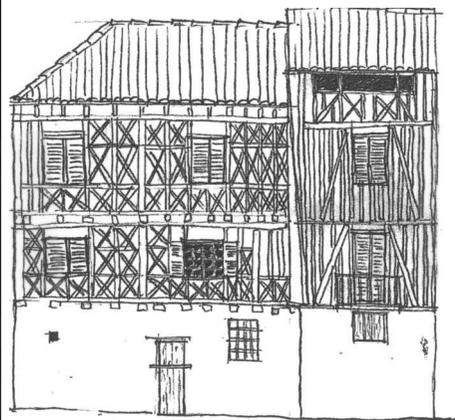
Plan actuel



Plan de 1850



Bâti hétérogène



Eléments du paysage urbain

Disposition urbaine	Le quartier est fortement enclavé entre : - le boulevard du quai Saint-Martial, rue à circulation dense et rapide (quatre voies) / la Vienne / le pont Neuf / le pont de la Révolution. Le bâti est implanté à l'alignement sur rues du pont Saint-Martial, de la Font de Pinot et sur la place Sainte-Félicité. Il est en retrait sur la zone d'activités.
Historique	Cf. plan ancien - Site originel de l'implantation de Limoges, il permettait aux Romains le passage à gué de la Vienne sur la voie Lyon-Saintes. Passage obligé pour les échanges avec le Sud-Est de la France, le quartier restera longtemps en étroite relation avec le centre urbain. Le bâti s'est constitué sur la rue du pont Saint-Martial, autour de la place Sainte-Félicité, où se trouvait une église aujourd'hui disparue, et sur l'actuelle rue de la Font Pinot débouchant alors sur les vignes. - Début XX ^e s. ,création d'une zone d'activités à la place des vignes. - Les soubassements du pont Saint-Martial seraient d'origine gallo-romaine. Le pont est le point de départ d'un des axes majeurs de la ville antique, le cardo maximus. Les découvertes entre 1954 et 1972 concernent des vestiges profondément enfouis (jusqu'à deux mètres) et des élévations bien conservées parfois sur 1,20m. - A l'époque médiévale, un lieu de culte chrétien composé d'une église et d'une nécropole à inhumations. Les vestiges de celle-ci sont compris entre les vestiges de l'occupation antique et le sol actuel.
Topographie	Déclivité importante entre le boulevard du quai Saint-Martial et le pont Saint-Martial
Typologie architecturale	Deux types de maisons à pan de bois, l'un datant du XVI ^{ème} s., l'autre du XVIII ^{ème} s. Maisons dont la structure est en granit. Bâti hétérogène. Bâtiments d'activité
Monuments historiques	Le pont Saint-Martial (XIII ^{ème} s.), CL. MH. le 20.07.1908 Le calvaire (XIII ^{ème} s.) 5, rue du pont Saint-Martial, INS. INV. MH. le 05.05.1947
Archéologie	Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU – mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i>
Perspectives	Ouverture sur la silhouette rive gauche du bord de Vienne (Front bâti) depuis le pont Saint-Martial. Plongée sur le pont Saint-Martial. / perspective majeure sur la Vienne



Perspective sur la Vienne



La masse végétale du bord de Vienne masque en partie les bâtiments d'activité



Silhouette sur la Rive gauche



L'espace ouvert végétalisé proche du pont de la Révolution laisse une vue plongeante sur le Pont Saint-Martial



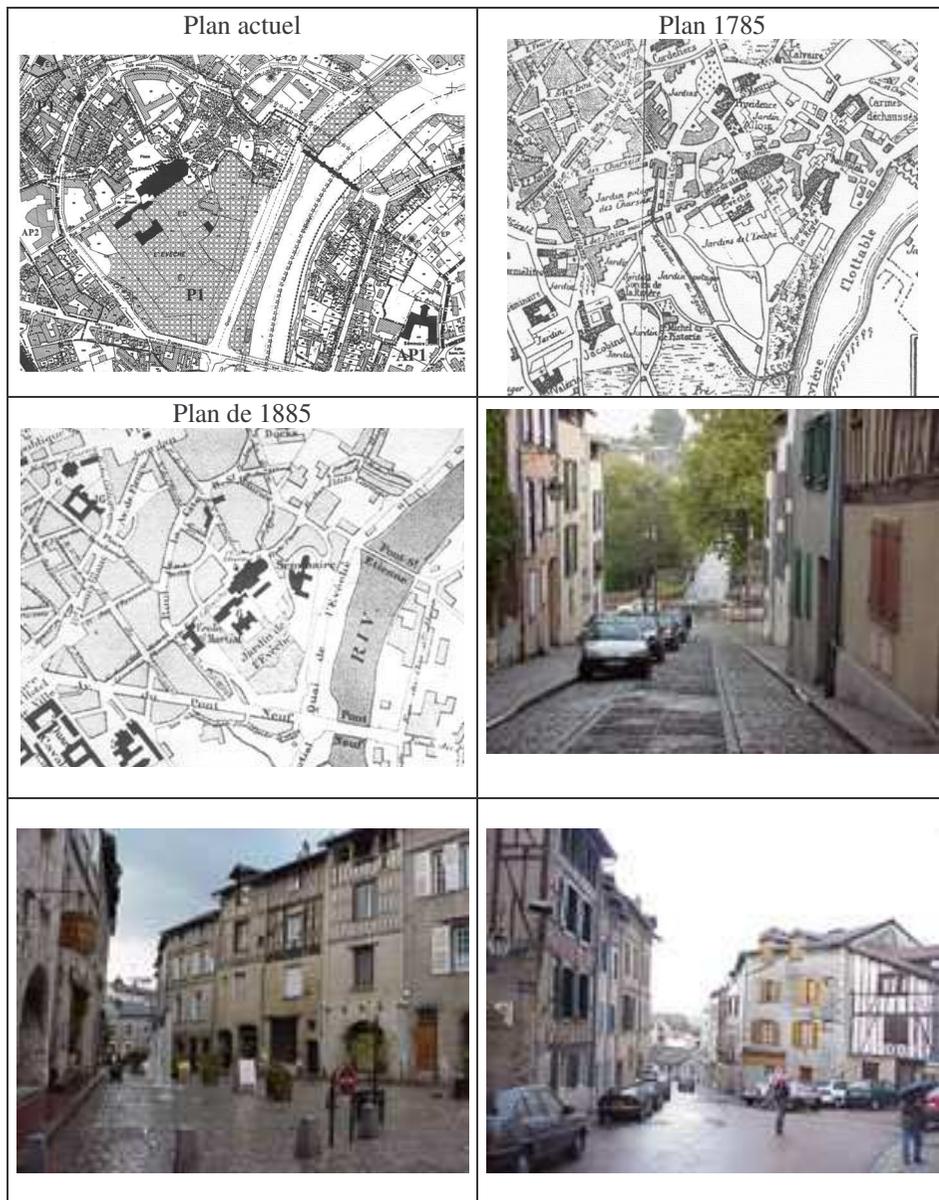
Pont Saint-Martial : sol

Végétation	Masse végétale importante tout le long de la Vienne composée uniquement de feuillus. L'aulne glutineux a une grande exigence en eau dans le sol d'où sa présence à proximité des berges. Les arbres permettent de masquer en partie le bâtiment de l'AFPA dont la volumétrie est assez imposante. Un grand espace ouvert, occupé par de la pelouse, est présent à l'Est du pont de la Révolution.
Eclairage	Très restreint, il est fixé aux poteaux électriques en bois. Seule une lanterne en ferronnerie dans la rue Saint-Martial aux abords du pont est coordonnée à l'architecture des lieux.
Mobilier urbain	Inexistant.
Sol	- Pavés anciens (en granit ou caillots) aux abords et sur le pont Saint-Martial - Galets sous la chaussée (rue du pont Saint-Martial) - Terrain sablonneux en bord de Vienne

Description	L'espace ouvert végétalisé en tête du pont de la Révolution offre un large panorama sur le bâti traditionnel et le pont Saint-Martial. Le chemin arboré longeant en partie le bord de Vienne invite à contempler la silhouette du quartier rive gauche, où bâti et végétation forment un ensemble continu et homogène. Quelques jardins potagers subsistent encore côtoyant un vaste espace libre, jouant un rôle d'espace tampon entre les habitations et la zone d'activités.
-------------	---

Réglementation actuelle	
<u>POS</u>	E.B.C. (en bordure de Vienne)
<u>Servitudes</u>	Une partie des terrains du quartier est classée en zone inondable..

Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	- La Vienne - Le pont Saint-Martial
Points faibles	- L'architecture est hétérogène de par sa volumétrie et ses matériaux - Le quartier est isolé du reste de la ville
PROPOSITION	



ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°2
QUARTIER « LA CITE »	

Eléments du paysage urbain

Disposition urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Ceinturée par le boulevard de la Corderie, le Boulevard de la Cité, le Boulevard Saint Maurice, la Rue du Pont Saint-Etienne et le quai Louis Goujaud. - Ilots très denses de bâtis alignés sur rue créant des rues étroites rayonnants depuis la place Saint-Etienne. - Seul le collectif moderne situé rue Neuve Saint-Etienne est implanté en retrait. - trois places (place de l'Evêché, place Saint-Etienne, place triangulaire Rue Haute de la Cité au caractère piétonnier). - Absence de trottoirs pour les rues de la Règle, Saint Domnolet, du Rajat, rue des Laveuses. - Subsistance de remparts (rue de la Règle, quai Louis Goujaud)
Historique	<p>Au Xème siècle, développement d'un pôle religieux sur une hauteur de la ville, la cité des Evêques, dont les remparts correspondent aux boulevards actuels.</p> <p>Construction du pont Saint-Etienne en 1210 par les évêchés pour desservir la cité. La cité est un lieu de passage pour le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle dont Limoges constitue une ville étape.</p>
Topographie	Topographie importante.
Typologie architecturale	<p>Ensemble bâti cohérent composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maisons à pans de bois traditionnels, maisons à structure bois XVIIIème siècle / quelques boutiques à structure bois - Maisons renaissance avec fenêtres à meneaux, maisons de ville XIXème siècle
Monuments historiques	<p>Cathédrale Saint-Etienne (XIIIème siècle), CL MH en 1862 / L'ancien évêché (1787), CL MH le 16.09.1907 / L'ancienne église du couvent des sœurs de la Providence (1781), façade 5 rue Neuve St Etienne, INS INV MH le 16.09.1949 / Jardins de l'Evêché et les jardins de l'Abbessaille, S INS INV MH le 12.02.1943 / 5 rue de la Règle et rue saint Domnolet : ensemble formé par les immeubles S. INS le 17.09.1942 / Extension du site des jardins de l'évêché et des jardins de l'Abbessaille, S. INS le 30.11.1976 / Stèle funéraire gallo romaine (au pied de la cathédrale), CL, MH, liste de 1900</p>
Archéologie	<p>Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i></p>
Perspectives	Depuis les terrasses des jardins de l'Evêché : liaisons ville / campagne sur la rive gauche de la Vienne

 <p>Rue de la Cathédrale</p>	 <p>Perspective depuis les jardins de l'Evêché</p>
 <p>Le bord de Vienne</p>	 <p>Jardins de l'Evêché</p>
 <p>Rue de la Règle : homogénéité des matériaux</p>	 <p>détail du sol (rue du Pont Saint Etienne)</p>

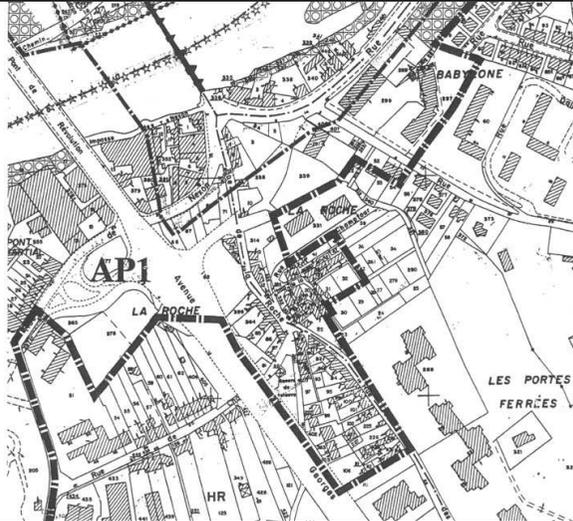
Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Les jardins de l'Evêché (E.B.C.) : « monument naturel ». - Présence d'arbres en bordure de Vienne : aulne glutineux, Frênes, Saules (E.B.C.), etc. - Place Saint Etienne présente un espace planté de trois mail de tilleuls (proche de la rue Neuve Saint Etienne - Mail imposant de platanes le long du quai Goujaud - Mail de Tilleuls (rue de la Cathédrale)
Eclairage	Lanternes soit fixées sur les murs ou le bâti, soit accrochées à des poteaux de grande hauteur
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignes travaillées en ferronnerie (rue Haute de la Cité) - Bancs publics en bois. De nombreux bancs sont répartis dans les jardins de l'Evêché.
Sol	Un réseau de rues pavées (rues de la cité, de la Vieille poste, Haute de la Cité, de la Providence, des Allées, de la Règle, des Petits Carmes, du Pont Saint Etienne, du Rajat, Saint Domnolet, des Laveuses)

Description	<p>Quartier ancien homogène et présentant une forte qualité architecturale.</p> <p>Des hauts murs de clôtures en pierre jointoyées assurent la continuité du front urbain et délimitent les jardins de l'espace public. Le relief et de petits jardins contribuent au pittoresque du lieu.</p> <p>Qualité paysagère du site : (bords de Vienne, jardins de l'Evêché, mails le long de plusieurs axes, petits jardins au sein d'îlots bâtis denses.</p>
-------------	--

Réglementation actuelle	
POS Servitudes	E.B.C. (en bordure de Vienne)

Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Les rues pavées au caractère médiéval - l'ensemble urbain formé rue de la Règle, rue Domnolet, rue du Rajat crée une ambiance de village - La déclivité de la rue du Pont Saint Etienne offrant une vue sur le pont. / - la gestion d'espaces de stationnement situés à la place d'anciens bâtis / - Le bord de Vienne, les jardins de l'Evêché, les perspectives
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - La place Saint-Etienne dont la qualité du sol est médiocre-stationnement désordonné - La rue Neuve Saint Etienne marque une rupture entre la Place Jourdan et la Place Saint Etienne du fait de son bâti hétérogène et contracté (collectif contemporain à R+4 face à des maisons de ville modeste
PROPOSITION	

Plan actuel



Plan de 1920-1930



Avenue Georges Pompidou



Lavoir

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | Fiche n°3
QUARTIER « LA ROCHE »

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Un axe fort : l'avenue Georges Pompidou, 2X2 voies avec un terre plein central végétalisé. - Une rue de faubourg desservant encore une petite cour débouchant sur un chemin rural et des jardins. - Une petite place aux abords du lavoir avec un espace de jeu de pétanque (Square de Chantelaue) - Bâti implanté à l'alignement sur la rue des Portes Ferrées crée une continuité urbaine <p>Bâti en retrait aux abords de l'avenue Georges Pompidou.</p>
Historique	<p>Dans les années 1920, 1930, l'avenue Georges Pompidou n'existait pas. Elle a entièrement coupé le quartier en deux. Une rue reliait la rue de la Roche à la rue Chantelaue. Elle est encore en partie présente à proximité du Lavoir</p>
Topographie	<p>Très forte déclivité de l'avenue Georges Pompidou vers la Vienne. Le front bâti situé rue de la Roche est en partie implanté sur l'encoche.</p> <p>Le relief accentue la profondeur des espaces verts du quartier et renforce la sensation d'îlot de verdure au sein du bâti.</p>
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - prédominance d'un caractère typologique traditionnel de faubourg - petits immeubles de faubourg de qualité modeste. - Collectifs contemporains - Pavillons - Un lavoir
Monuments historiques	Néant.
Archéologie	(Cf. description DRAC)
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective sur la ville haute de Limoges depuis l'avenue Georges Pompidou. - Vue sur le quartier Saint-Martial et de la Cité depuis la rue de Champfour. - vue sur les espaces verts et la masse boisée de la rive opposée depuis la rue de la Roche. Ils constituent un espace de respiration en avant des silhouettes bâties denses. - perspective sur le pont Saint-Martial - perspective sur la cathédrale depuis la rue Chantelaue.

	
<p>Immeubles de faubourg (Rue de la Roche)</p>	<p>Perspective sur le quartier de la Cité</p>
	
<p>Avenue Georges Pompidou : Talus Végétalisé</p>	<p>Les jardins donnent un caractère rural au quartier.</p>
	
<p>Ilot de verdure au sein du bâti</p>	<p>Rue de la Roche : les pavés</p>

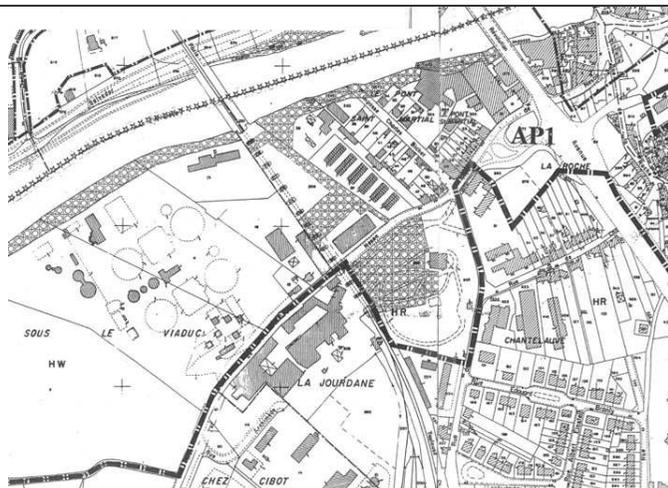
<p>Végétation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le mail de Tilleuls et le talus végétalisé (Bouleaux) localisés le long de l'avenue Georges Pompidou. Ils forment un couloir de verdure en direction du centre ville. Le terre-plein central est constituée d'essences arbustives ornementales à feuillage persistant. - Présence de deux espaces verts le long de l'avenue : <ul style="list-style-type: none"> *espace planté de quelques arbres (Bouleaux, Pins, arbre de Judée...) et d'essences ornementales buissonnantes. *espace majoritairement ouvert en pelouse (Square de Chantelauve), bosquet de quelques arbres (Chênes rouges, Sapin...) - Le coteau pentu surplombant la rue de la Roche est boisé de feuillus (Erables, Robiniers, Frênes, Bouleaux...). Il estompé les formes du grand collectif contemporain (R+5). - Présence de petits jardins peu arborés aux abords des pavillons (nombreux potagers).
<p>Eclairage</p>	<p>Lumières fixées sur des poteaux béton EDF.</p>
<p>Mobilier urbain</p>	<p>Inexistant.</p>
<p>Sol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Axe Georges Pompidou : trottoirs stabilisés sablonneux et enrobé rose - Pavés de granit formant un caniveau aux abords du lavoir et au pied des immeubles (rue de la Roche). - sol composé de différents types d'enrobés.

<p>Description</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le quartier conserve un caractère rural par la présence de petits jardins (potagers) autour des habitations. Ces espaces ouverts sont clôturés soit par des haies vives, du grillage ou soit par du fil du fer sur potelets en bois. - L'architecture du quartier est hétérogène : contraste important entre les grands ensembles, les immeubles de faubourgs et les petits pavillons..
--------------------	--

<p>Réglementation actuelle</p>	
<p>POS</p>	
<p>Servitudes</p>	

<p>Intérêt patrimonial et paysager du site</p>	
<p>Points forts</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La subsistance d'un caractère rural au milieu de grands ensembles - Les perspectives
<p>Points faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'avenue Georges Pompidou marque une césure urbaine au sein du quartier. De plus, elle est source de nuisances phoniques importantes. - Manque d'unité des matériaux employés pour le sol.
<p>PROPOSITION</p>	

Plan
actuel



Plan de
1920-
1930



Le bord de Vienne depuis la route de Nexon



Perspective sur rive droite, bâti de qualité
modeste

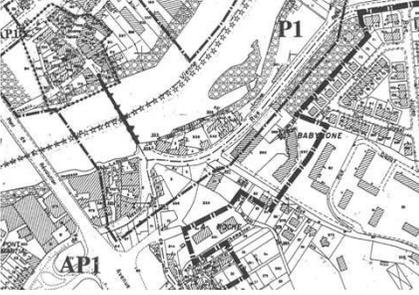
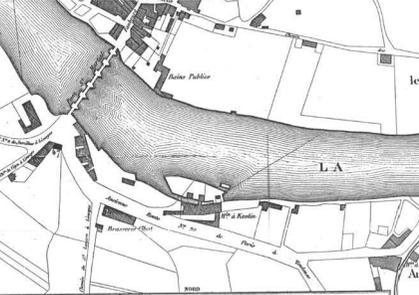
ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | **Fiche n°4**
QUARTIER « LE PONT SAINT-MARTIAL » - Rive gauche (abords Viaduc)

Eléments du paysage urbain

Disposition urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Circonscrit par le viaduc, le Pont de la Révolution, la rue de Nexon et la Vienne. - bâti implanté en retrait tant sur la rue de Nexon que l'impasse Charles Bichet. Seules quelques maisons de faubourgs implantées sur un parcellaire en lanière, conservent l'alignement sur la rue de Nexon.
Historique	<p>La configuration de la voirie est restée quasiment inchangée. Depuis les années 1920, 1930. Seule l'avenue Georges Pompidou n'existait pas à cette époque. Par contre, la route de Nexon desservait le pont de la Révolution. La villa « Castel Marie » et son parc figure sur le plan de 1920-1930.</p> <p>Le quartier a conservé son caractère faiblement bâti.</p>
Topographie	<ul style="list-style-type: none"> - Dénivelé important entre la route de Nexon et le bord de la Vienne - Pente importante au sein du Parc « Castel Marie », celui-ci surplombe la rue de Nexon.
Typologie architecturale	<p>Ensemble bâti très hétérogène composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bâtiments d'activité - pavillons - maisons de faubourg - d'une villa
Monuments historiques	Néant
Archéologie	(Cf. description DRAC)
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vue sur le bord de la Vienne et la rive opposée (rive droite) depuis la route de Nexon. - Perspective sur la ville haute de Limoges depuis la rue de Solignac. - Perspectives sur le centre historique de Limoges (Cathédrale, Hôtel de ville)...

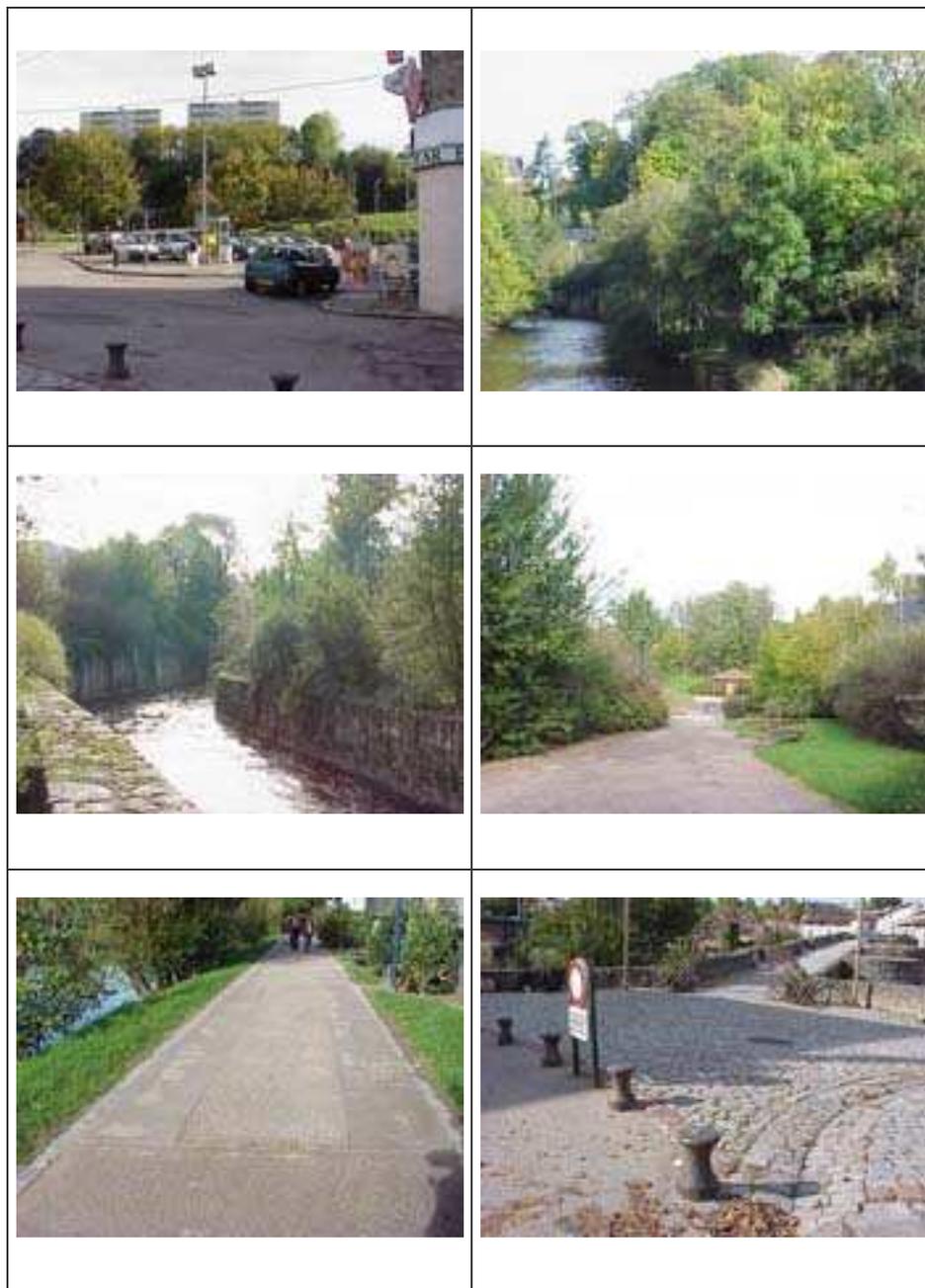
 <p>Le viaduc</p>	 <p>Le parc « Castel Marie »</p>
 <p>Chêne pédonculé en bord de Vienne</p>	 <p>Peupliers à proximité du viaduc</p>
 <p>Sentier en bord de Vienne(rive gauche)</p>	 <p>Détail du sol (Rue de Nexon)</p>

Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'arbres en bordure de Vienne : aulne glutineux, Frênes, Peupliers, Chênes pédonculés (E.B.C.) - Un massif de bouleaux cache en partie un magasin annexe de la ville de Limoges (E.B.C.) - Peu d'essences stabilisatrices des berges le long du sentier réalisé en bordure de Vienne. - Présence d'un grand parc arboré comportant des essences variées : Charmes, Cèdres, Platanes, Epicéas, Sapins, Erables, Tilleuls, Robiniers... Son impact visuel est fort.
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lumières fixées sur poteaux béton EDF - Lampadaires sur l'enrochement de la rue de Nexon.
Mobilier urbain	Inexistant
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - Rue de Nexon : route en enrobé lisse noir, trottoirs en enrobés rosés. - Bords de Vienne : chemin stabilisé terre et cailloux. - Le chemin rural enherbé longeant le Viaduc devient un sentier débouchant sur la rue de Nexon.
Description	<p>Quartier faiblement bâti. Il est hétérogène dans sa composition architecturale (bâti de qualité modeste, voire médiocre proche de la villa Castel Marie).</p> <p>Les grands peupliers situés en bordure de Vienne masquent en partie les collectifs contemporains de la rive droite.</p> <p>Le bord de Vienne est en cours d'aménagement pour la réalisation d'un cheminement piétonnier. Une partie du sentier est créée.</p>
Réglementation actuelle	
<u>POS</u>	E.B.C. (en bordure de Vienne, proche du Viaduc, parc Castel Marie)
<u>Servitudes</u>	
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - les perspectives sur le centre historique de Limoges (Cathédrale, Hôtel de ville)... - Les bords de Vienne
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôts de voitures en bord de Vienne. -Le petit bâti rural en ruine et la présence de friches montrent la déshérence du quartier.
PROPOSITION	

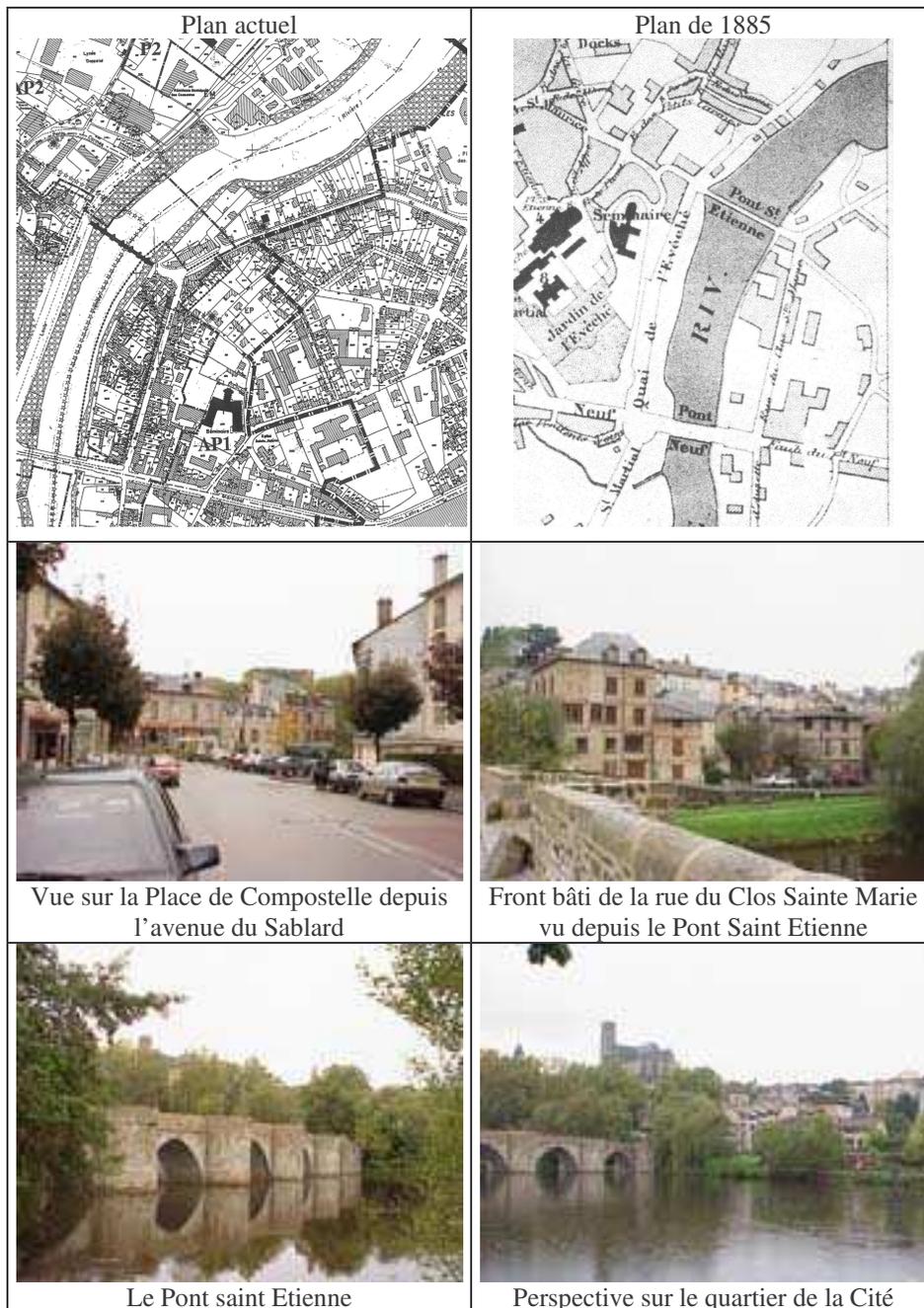
<p>Plan actuel</p> 	<p>Plan de 1851</p> 
 <p>Place Paul Parbelle</p>	 <p>Abords Place Paul Parbelle : contraste du bâti</p>
 <p>Perspective Bords de Vienne</p>	 <p>Perspective à partir du Pont Saint-Martial vers la rive gauche</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | **Fiche n°5**
QUARTIER « SAINT-MARTIAL » (RIVE GAUCHE)

<p>Eléments du paysage urbain</p>	
<p>Disposition urbaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situé entre le pont de la Révolution, la Vienne et la rue de Babylone - Un axe de liaison avec le quartier « Pont Saint-Martial » par la rue de Nexon - la rue de Babylone située en balcon au dessus du bord de vienne structure le dénivelé important de la topographie des lieux - la Place Paul Parbelle en tête du pont Saint-Martial est délimitée par un bâti implanté à l'alignement sur rue. - le bâti reste en retrait sur la rue de l'Auzette. - Les fonds de jardins sur Vienne sont clôturés par des murs bahuts avec grille.
<p>Historique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les soubassements du pont Saint-Martial seraient d'origine gallo-romaine. Le pont est le point de départ d'un des axes majeurs de la ville antique, le cardo maximus. Les découvertes entre 1954 et 1972 concernent des vestiges profondément enfouis (jusqu'à deux mètres) et des élévations bien conservées parfois sur 1,20m.
<p>Topographie</p>	<p>Le point le plus bas de ce quartier se situe en bord de Vienne, à proximité du pont Saint-Martial. Le quartier s'élève progressivement vers le sud. Ce relief permet des perspectives sur la ville haute de Limoges.</p>
<p>Typologie architecturale</p>	<p>Bâti hétérogène :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments d'activité - Immeubles et maisons de faubourg - Collectifs contemporains - Deux villas balnéaires avec appareillage granit - Pavillons
<p>Monuments historiques</p>	<p>Pont Saint-Martial (XIII ème siècle) CL MH le 20.07.1908</p>
<p>Archéologie</p>	<p>(Cf. description DRAC)</p>
<p>Perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Très belle perspective sur le quartier Saint-Martial (rive gauche) et celui de l'Auzette depuis le pont Saint-Martial - sur le pont Saint-Martial, le pont de la Révolution et le viaduc depuis les bords de Vienne - Sur la rive droite, l'ensemble du quartier Saint-Martial (dont la silhouette du bâti d'activité) - Sur la cathédrale - Vue sur la rive droite depuis la rue de Babylone.



Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Elle se situe essentiellement en bordure de la Vienne (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, etc.) - Place Paul Parbelle plantée d'Erables - Espace vert transitoire entre le quartier Saint-Martial et le quartier « La Roche » - Rue de Babylone : mail de jeunes feuillus
Eclairage	<p>Lampadaires de grande hauteur sur la Place Paul Parbelle et la rue de Babylone</p> <p>Lampadaire de moyenne hauteur sur les bords de Vienne.</p>
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la place Paul Parbelle : bancs en bois, boîte aux lettres, cabines téléphoniques (impression de manque d'unité). - Signalétique touristique sur l'histoire du quartier - Kiosque structure bois en bord de Vienne.
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - pavés de granit en tête du pont Saint-Martial - Traitement inégal de la place Paul Parbelle (différents types d'enrobés) - Cheminements piétonniers en bord de Vienne, composés de séquences de pavés de granit, enrobé lisse rosé, gravillons gris/rosés, coulées de béton avec des gravillons de plus ou moins gros calibre.
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier hétérogène sur la plan architectural. Le bord de Vienne a été valorisé. Il forme un écrin végétal participant à la qualité du cadre de vie du quartier. - Les jardins plus ou moins arborés en bordure de Vienne contribuent à la quiétude et au charme des lieux. - présence d'un grand parc en bordure de Vienne : fonction paysagère mais aussi fonction de détente et de loisirs (site d'escalade, aire de jeu pour les enfants...).
Réglementation actuelle	
POS	E.B.C. en bordure de Vienne
Servitudes	
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - Les perspectives sur la rive droite et les monuments majeurs depuis l'ensemble du quartier - la promenade du bord de Vienne
Points faibles	La place Paul Parbelle utilisée comme stationnement efface totalement son identité de place de quartier.
PROPOSITION	

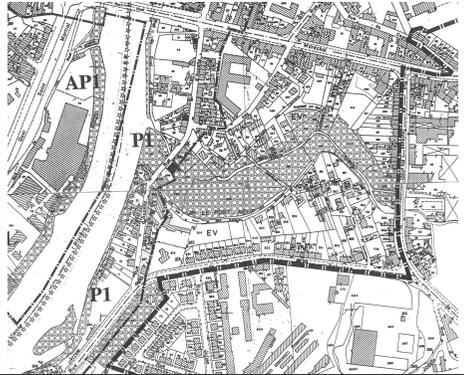
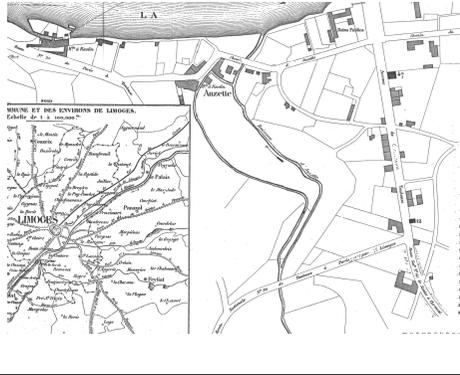


ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°6
QUARTIER «SAINT ETIENNE » (rive gauche)	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Circonscrit par l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, les bords de Vienne, la rue du Capitaine Viguier, la rue Eugène Varlin, l'avenue du Sablard.</p> <p>L'ensemble du bâti est implanté à l'alignement sur rue, marquant ainsi la linéarité des axes du quartier (avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, avenue du Sablard) mais encore la cohérence spatiale de la place de Compostelle.</p>
Historique	<p>En 1851, les voies suivantes existaient déjà : chemin du Clos de Marie, avenue de Toulouse (actuelle avenue du maréchal de Lattre de Tassigny), / ancienne route de Lyon (avenue du Sablard). Quartier faiblement bâti en 1885.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage de la route de Saint Jacques de Compostelle sur le pont Saint Etienne
Topographie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclivité importante vers les bords de Vienne : l'avenue du Sablard est encaissée entre les talus.
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Bâti homogène de type faubourg de plus ou moins grande qualité - Immeubles de ville caractéristiques le long de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Maisons à pans de bois en tête du pont Saint Etienne et rue du clos Sainte Marie - Quelques villas rue Eugène Varlin, près du séminaire
Monuments historiques	<ul style="list-style-type: none"> - Pont Saint Etienne (XIIIe s), CL. MH. le 23.10.1907 - Ancien Petit Séminaire, trois portes du XIIIe s, rue Jean Pierre Timbaud INS.INV.MH. le 24.01.1947
Archéologie	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le Pont Saint Etienne : vue sur le quartier de la Cité, chevet de la cathédrale / sur les trois ponts (pont neuf, Saint Martial et de la Révolution) - Vue sur le quartier de la Cité depuis les bords de Vienne. - Rue du capitaine Viguier : vue sur la cathédrale Saint Etienne - Perspective sur l'hôtel de ville depuis le séminaire - Front bâti de la rue du Clos Sainte Marie vu depuis le Pont saint Etienne

	
<p>Les murs de clôtures et les jardins arborés de la rue de Soudanas</p>	<p>Espaces boisés du bords de Vienne depuis l'accès menant à la rue de Soudanas</p>
	
<p>Le bord de Vienne à l'Est du Pont Saint-Etienne</p>	<p>Place de Compostelle : les matériaux du sol</p>
	
<p>Mobilier urbain et éclairage en bords de Vienne, à l'est du Pont Saint Etienne</p>	<p>Murs de clôtures rue de Fontbonne</p>

Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Bords de Vienne : Aulnes glutineux, Frênes, quelques saules, / Avenue du Sablard jusqu'à l'intersection avec la rue de Soudanas : Mail de Prunus. / Rue du clos Sainte Marie : mail de marronniers / Alignement de platanes de part et d'autre du pont neuf (en tête de pont) / quelques jardins sur rue : magnolia, conifères ornementaux, Tilleuls, etc..
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Place de Compostelle : lanternes / Sur les bords de Vienne : lampadaires de moyenne hauteur / Avenue Dumont / Avenue du Sablard : lampadaire de grande hauteur
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Très présent aux abords du pont St Etienne : signalétique historique, garde-corps en ferronnerie, bornes en pierre - Bancs en bloc de granit (bords de Vienne) / Jardinières et bornes de granit sur la place de Compostelle /
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - Place de Compostelle : dalles carrées de granit aux abords du bâti / pavés de granit - Tête du pont St Etienne et caniveaux de la rue du clos Sainte Marie : pavés de granit - Sur l'ensemble des axes principaux : enrobé rosé pour les trottoirs, enrobé gris / noir pour la route. - sur les axes secondaires, traitement parfois hétérogène des trottoirs (rue du capitaine Viguière). - Cheminement du bords de Vienne : le sentier de terre devient un chemin en ciment coulé assez irrégulier alternant avec des pavés de granit
Description	<p>La disposition urbaine en alignement sur rue laisse place aux jardins en arrière du bâti et en cœur d'îlots. De nombreux murs de clôture ferment l'espace public lorsque le bâti de type pavillonnaire est en retrait.</p>
Réglementation actuelle	
POS	Parc d'Auzette et bords de Vienne en EBC
Servitudes	
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<p>Place de Compostelle : ensemble architectural de qualité et composition urbaine de la place (passage touristique) / Pont St Etienne : liaisons entre le quartier de la Cité et le quartier St Etienne (rive droite / rive gauche de la Vienne) / bords de Vienne</p>
Points faibles	<p>Bâti ancien de faubourg à caractère rural délaissé (rue du Puy Lannaud)</p>
PROPOSITION	<p>A confirmer : les espaces protégés des bords de Vienne, quelques jardins entre la rue du Clos Sainte Marie / Indiquer de manière graphiques les perspectives majeurs</p>

<p>Plan actuel</p> 	<p>Plan de 1851</p> 
	
<p>Dénivelé important rue des Carriers</p>	<p>Front bâti depuis le parc d'Auzette (façades arrières des parcelles rue du Maréchal de Lattre de Tassigny).</p>
	
<p>Vue sur le parc d'Auzette depuis rue de la Rampe</p>	<p>Rue du maréchal de Lattre de Tassigny</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable Fiche n°7 QUARTIER « VALLEE DE L'AUZETTE » (rive gauche)	
<p>Eléments du paysage urbain</p>	
<p>Disposition urbaine</p>	<p>Quartier ceinturé par les bords de Vienne, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue de Toulouse et rue de Babylone. La bâti implanté à l'alignement sur rue compose un front bâti linéaire sur les axes à grande circulation. Le parcellaire est étroit, laniéré, il possède un accès sur rue et un espace végétal sur l'arrière. Le bâti est en retrait dans la zone pavillonnaire</p>
<p>Historique</p>	<p>En 1851, quartier très peu bâti. présence d'un moulin à kaolin à proximité du ruisseau d'Auzette. Présence de bains publics en bords de Vienne (chemin d'Auzette). La rue basse des Carriers, rue de la rampe, impasse de la Rampe, rue Paul Antoine Bonnaud, rue Jules Sandeau</p>
<p>Topographie</p>	<p>La vallée encaissée de l'Auzette se jette dans la Vienne. Présence d'une très forte déclivité entre les rues entourant le parc d'Auzette et les bords de Vienne (rue Paul Antoine Bonnaud, rue Jules Sandeau, rue basse des Carriers, rue d'Auzette).</p>
<p>Typologie architecturale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le bâti est homogène et au caractère ordinaire de faubourg - Quelques anciens bâtis de type rural subsistent - La rue des carriers est composée de maisons aux façades appareillées de pierre en granit - Un bâti pavillonnaire est présent sur la rue de Babylone.
<p>Monuments historiques</p>	<p>Néant</p>
<p>Archéologie</p>	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie</p>
<p>Perspectives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis la rue des Carriers, vue sur le viaduc. - Perspective importante sur le parc depuis la rue de la Rampe, rue basse des Carriers.

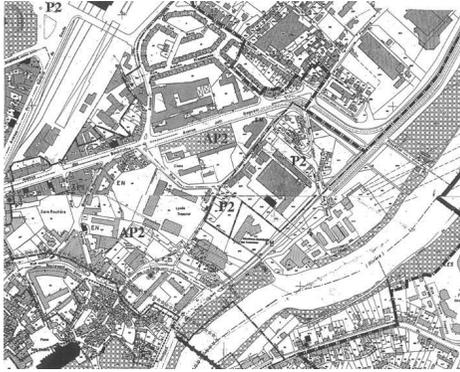
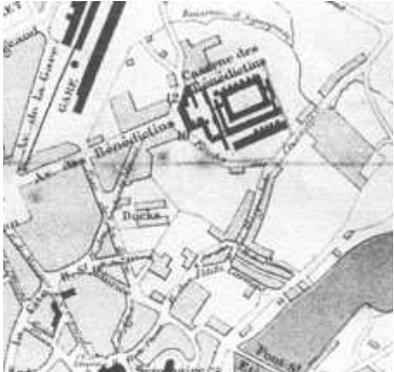


Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Bords de Vienne : Aulnes, quelques saules - Allée du quai d'Auzette : allée de marronniers. - Rue de Babylone et rue de Toulouse : mail de jeunes feuillus - Parc d'Auzette : végétation variée : plusieurs espèces d'Erables, bosquets de noisetiers, jeunes Aulnes, Robiniers, Saules, Frênes
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Rues secondaires : lumières sur poteaux béton EDF - Axes principaux : lampadaires de grande hauteur ou lumières fixées sur le bâti. - Parc d'Auzette : lampadaires de moyenne hauteur
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Sur l'axe du Maréchal de Lattre de Tassigny : arrêt de bus, - Dans le parc d'Auzette : bancs en bois, jeux de plein air
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de sol homogènes : enrobé noir sur les routes, enrobé rose pour les trottoirs - Parc d'Auzette : Cheminements piétons en stabilisé (gravillons roses)

Description	<p>Les arrières des parcelles à l'alignement de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue de Toulouse forment un « amphithéâtre » donnant sur le parc de l'Auzette. Le parc de l'Auzette est l'élément central du quartier. Les rues secondaires sont assez étroites, au caractère rural (murs de clôture).. La présence de quelques venelles marquent la particularité du quartier. les fils du trolleybus marquent l'espace aérien de l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny.</p> <p>La topographie des lieux marque l'identité du quartier (enrochement rue des Carriers)</p>
-------------	--

Réglementation actuelle	
POS	Parc d'Auzette en EBC au POS ainsi que les bords de Vienne
Servitudes	Vienne

Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - La vallée d'Auzette et son amphithéâtre bâti - les bords de Vienne - La topographie
Points faibles	Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny : axe à grande circulation, nuisances sonores
PROPOSITION	Confirmer l'intérêt et l'usage des espaces verts actuels

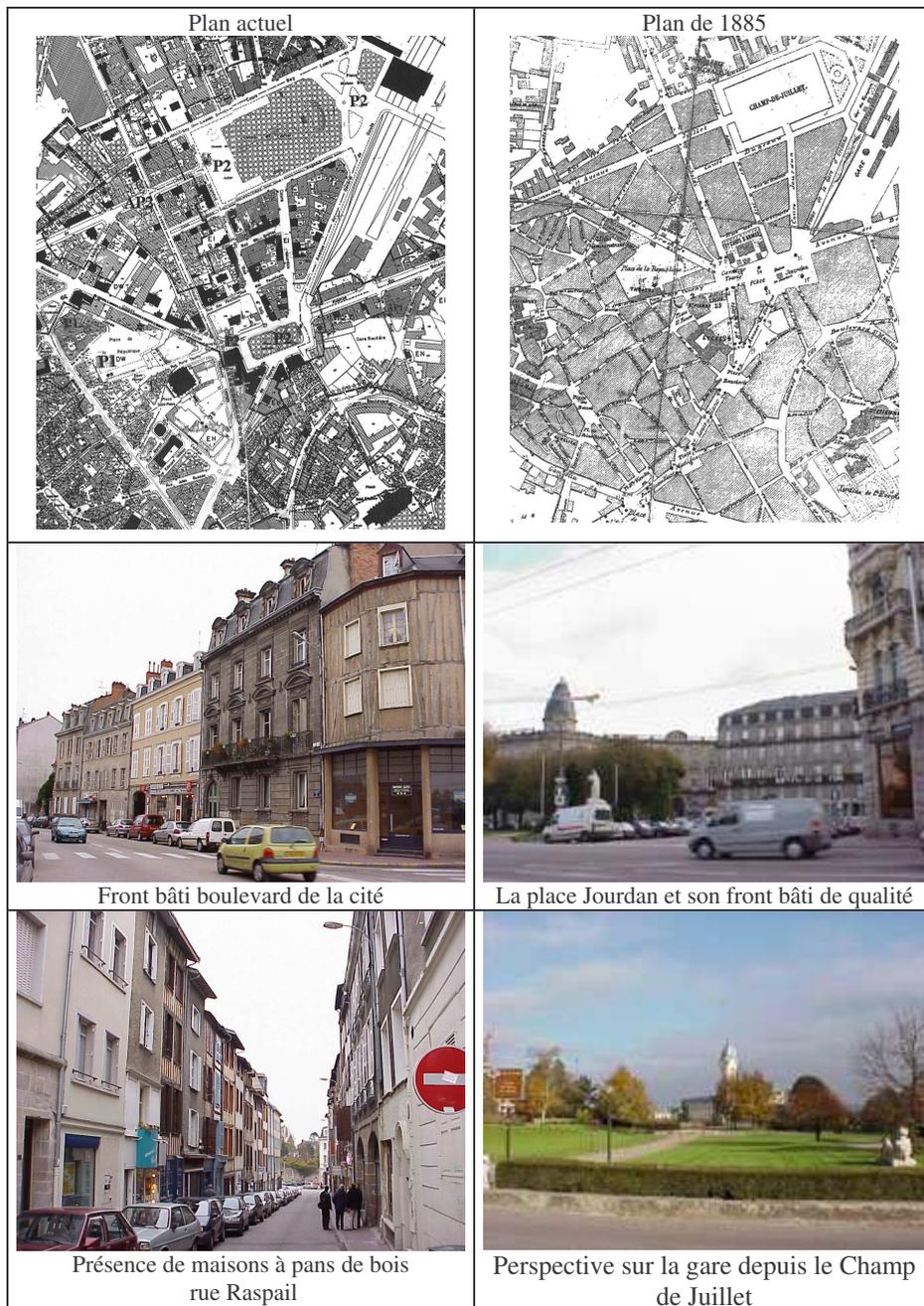
<p style="text-align: center;">Plan actuel</p> 	<p style="text-align: center;">Plan de 1851</p> 
 <p style="text-align: center;">Secteur déstructuré et hétérogène vu depuis la rue Henri Martin</p>	 <p style="text-align: center;">La Cité des Coutures depuis rue Adrien Pressemane</p>
 <p style="text-align: center;">Espace vert et jardins à l'arrière de l'avenue des Coutures</p>	 <p style="text-align: center;">Vue sur la gare des Bénédictins depuis l'avenue de Locarlo</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°8
QUARTIER « JEAN GAGNANT »	

<p>Eléments du paysage urbain</p>	
<p>Disposition urbaine</p>	<p>Quartier limitrophe avec le quartier de la Cité et le quartier du « Champ de Juillet » incluant la gare des Bénédictins. Il est limité par l'avenue de Locarno, l'avenue des Bénédictins, l'avenue des Coutures, le Port de Naveix et la rue Charles Gide. La partie Nord (Cité des Coutures, avenue Jean Gagnant) montre un bâti implanté à l'alignement sur rue. La partie sud, composée de bâtis d'activités et d'équipements publics se caractérise par l'implantation en retrait de ceux-ci</p>
<p>Historique</p>	<p>Eléments existants en 1851 et actuellement présents : la gare des Bénédictins. La caserne des Bénédictins a été en partie traversée par la création d'un nouvel axe : l'avenue Jean Gagnant en 1950. Création de la cité des Coutures en 1927 (R. Gonthier architecte).</p>
<p>Topographie</p>	<p>Déclivité assez faible de la cité des Coutures vers les bords de la Vienne. / Dénivelé progressif de l'avenue Jean Gagnant et avenue des Bénédictins. / Rue des Coutures et rue Séverine : légère pente en direction des bords de Vienne</p>
<p>Typologie architecturale</p>	<p>Juxtaposition d'ensembles architecturaux : - Bâtis d'activités - Equipements publics - Cité HBM - Immeubles de ville et collectifs contemporains</p>
<p>Monuments historiques</p>	<p>- Ancien four à porcelaine GDA, le bâtiment l'abritant est composé de deux édifices accolés, situés sur la parcelle n°295, section EM, C.L. le 06.07.1987</p>
<p>Archéologie</p>	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU – mars 1995). Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie</p>
<p>Perspectives</p>	<p>- depuis le port de Naveix : silhouette sur la rive gauche de la Vienne, rue du Clos Sainte marie / vue sur les quartiers de la cité et la cathédrale - depuis l'avenue Locarno sur la gare des Bénédictins - Vue sur la rive opposée depuis le jardin Jean Gagnant, l'espace vert proche de la rue Séverine</p>

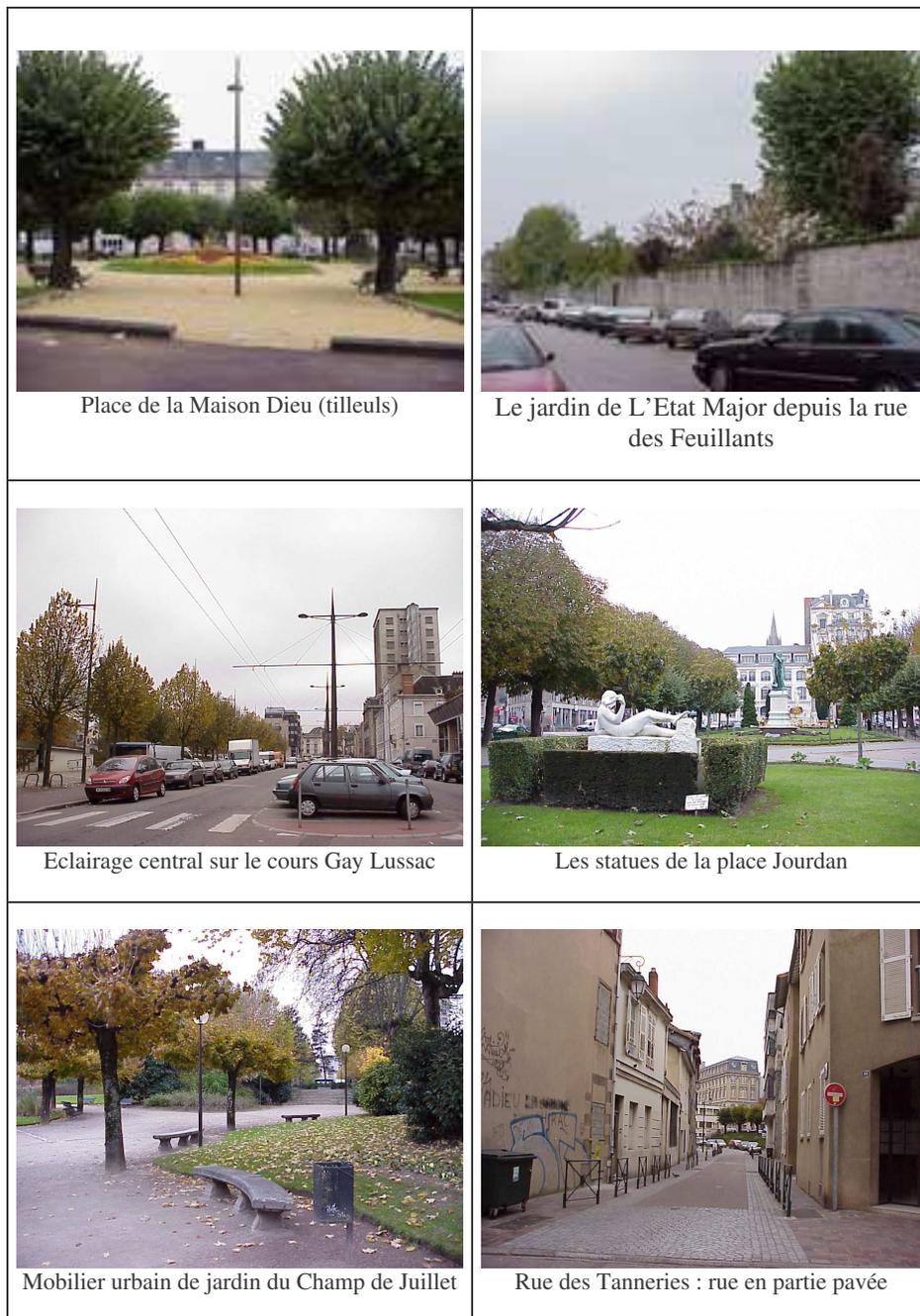
	
<p>Mail d'érables le long de l'avenue Jean Gagnant</p>	<p>Jardins de la cité des Coutures</p>
	
<p>Eclairage sur l'avenue Jean Gagnant</p>	<p>Sol en stabilisé du jardin Jean Gagnant</p>
	
<p>Port de Naveix</p>	<p>Entrée de garage pavée rue Séverine</p>

<p>Végétation</p>	<p>Présence de plusieurs mails : avenue Jean Gagnant, avenue des Bénédictins, rue Séverine, rue Donzelot (érables) Jardin Jean Gagnant : mail de platanes à ses abords, alignement d'érables au sein du jardin, talus enherbé avec un bosquet de bouleaux. / Abords du centre culturel Jean Gagnant : Erables, Pins, Bouleaux, Chênes rouges, charmes, etc. / Jardins avec alignement de Prunus et Erables au sein de la cité des Coutures / Bord de Vienne : feuillus</p>
<p>Eclairage</p>	<p>- Lumières fixées sur poteaux béton EDF / Sur l'avenue Jean Gagnant : lampadaires de grande taille implantés au milieu de l'axe. / Jardin Jean Gagnant : lampadaires de moyenne hauteur en béton avec des gravillons gris verts incrustés dedans. / Port de Naveix : lampadaires de moyenne hauteur de couleur bleu</p>
<p>Mobilier urbain</p>	<p>- Très présents sur l'avenue Jean Gagnant : abris bus, cabines téléphoniques. / Jardin Jean Gagnant : jeux de plein air, poubelles et bancs en bois, bornes en fonte - Cité HBM : mobilier en béton</p>
<p>Sol</p>	<p>- Alternance d'enrobés noirs et rosés sur les trottoirs - Sur l'avenue des Coutures, trottoirs en ciment marquant la limite du quartier. / - Les espaces de la rue V. Duruy sont traités en stabilisé sablonneux. / - Jardin Jean Gagnant : cheminement stabilisé avec gravillons beige / rosé, espaces enherbés limités par des pavés de granit</p>
<p>Description</p>	<p>Quartier hétérogène (qualité du bâti, disposition urbaine, volumétrie). Sur l'avenue Jean Gagnant, les lignes de trolley bus marquent l'espace aérien de l'axe. L'axe avenue des Bénédictins et avenue Jean Gagnant marquant la liaison entre le centre ville (Place Jourdan) et les quais du bords de Vienne (voie à grande circulation) ainsi que le port de Naveix à vocation d'activités de loisirs.</p>
<p>Réglementation actuelle</p>	
<p>POS Servitudes</p>	<p>E.B.C. (en bordure de Vienne)</p>
<p>Intérêt patrimonial et paysager du site</p>	
<p>Points forts</p>	<p>Cohérence architecturale de la Cité des Coutures / Les bords de Vienne / Jardins, espaces verts de la cité des Coutures / mails</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Nombreuses friches et dents creuses : sur le secteur Rue Donzelot / Port de Naveix : désordre urbain où s'entremêlent de grands espaces libres, un bâti artisanal ancien dégradé et quelques maisons de faubourgs</p>
<p>PROPOSITION</p>	<p>Protection des jardins de la Cité des Coutures et des jardins à l'arrière du front bâti / Protection des mails / abords du centre culturel</p>

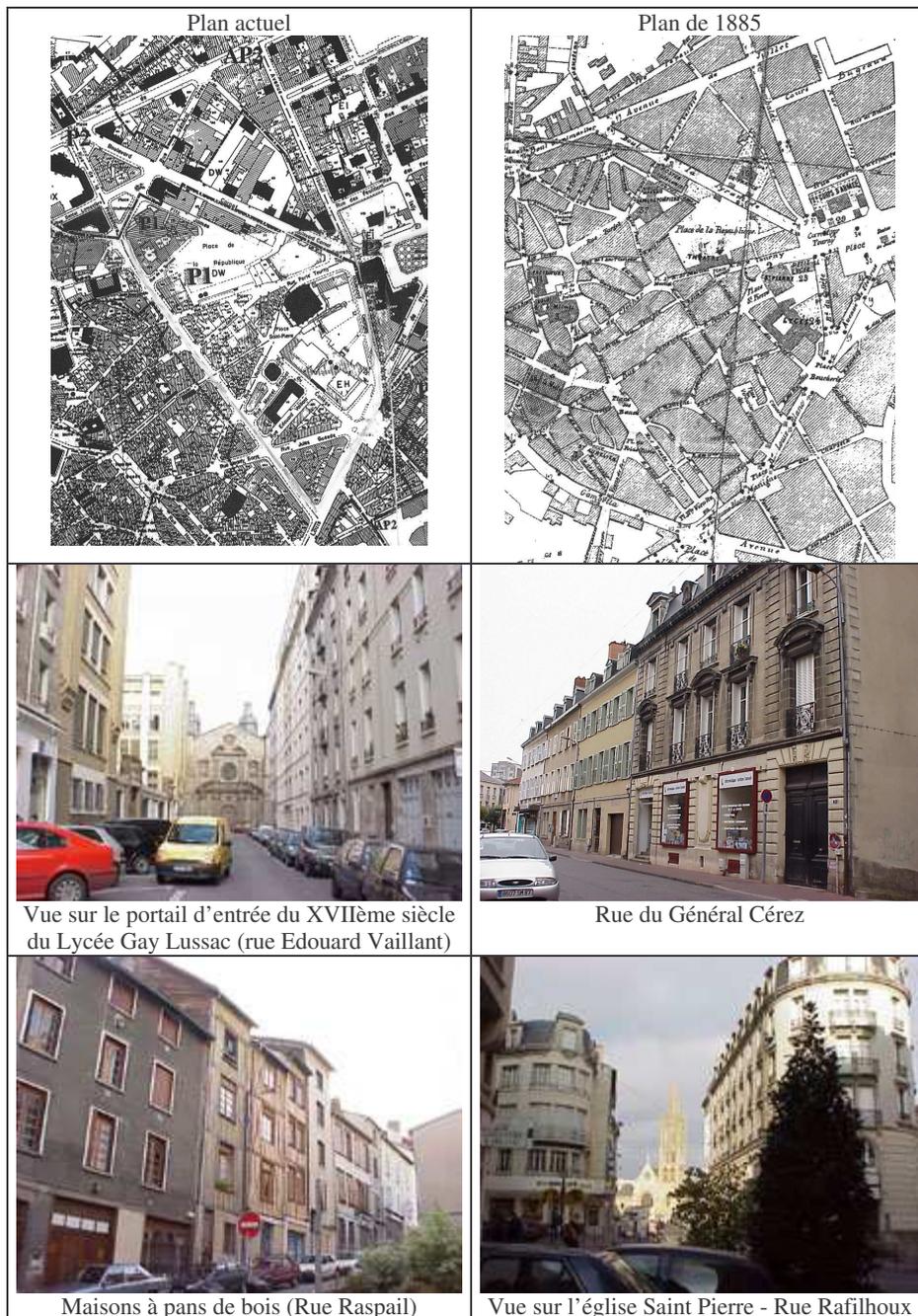


ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°9
QUARTIER « CHAMP DE JUILLET »	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier compris entre l'avenue Garibaldi, le cours Gay-Lussac, la place Jourdan et la gare des Bénédictins. - Le bâti est implanté à l'alignement sur rue pour l'ensemble des îlots, excepté pour l'îlot situé entre la rue des Feuillants, l'avenue Garibaldi et la rue d'Isly (Etat Major).
Historique	<p>XVIIème siècle : création de la place Jourdan (Tourny) /1831 : percement de l'avenue de Juillet (de la Libération) et du Champ de Juillet avec ses cours dont le cours Jourdan et la rue neuve Sainte Valérie (rue du général Cerez)</p> <p>1856 : arrivée du chemin de fer</p>
Topographie	<p>Descente progressive vers la gare des Bénédictins depuis le cours Gay Lussac, le cours Bugeaud et l'avenue du Général de Gaulle.</p> <p>La gare des Bénédictins est légèrement en hauteur.</p>
Typologie architecturale	<p>Présence d'immeubles de ville en partie à forte modénature (R+2+C), immeuble de rapport à forte modénature (R+3+C). présence de quelques immeubles contemporains insérés dans les fronts bâtis</p> <p>Bâti hétérogène autour du Champ de Juillet : collectifs contemporains, immeubles traditionnels (XIXème siècle)</p>
Monuments historiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gare des Bénédictins, INS. INV. MH. le 15.01.1975 - 22 rue Boulevard de la Cité, porte d'entrée, INS. INV. MH. le 27.09.1946 / - 14 rue Raspail, rampe en ferronnerie de l'escalier en pierre de la cour, INS. INV.MH. le 20.09.1946 / 25 rue Raspail, imposte en fer forgé, INS. INV. MH. le 03.10.1946. -
Archéologie	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995) excepté Boulevard de la cité : (habitations). Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vue sur les clochers des églises Saint Michel-des-Lions et Saint Pierre du Queyroix ainsi que la gare des Bénédictins depuis le parc du Champ de Juillet et la place Jourdan - Perspective sur une partie de la cathédrale Saint Etienne et sur la gare depuis la place Jourdan - Vue sur la tour de la gare depuis le cours Bugeaud, le cours Vergniaud.



Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Parc du Champ de Juillet composé de nombreuses essences arborescentes et arbustives, mixtes (feuillus et résineux), Tilleuls le long du Cours Bugeaud, Gay Lussac et Vergnaud / Place Maison dieu, rue du Maupas : alignement de Tilleuls / Abords de la Gare : plantations de jeunes pins - Avenue du Général de Gaulle : mail de Marronniers - Place de la Tannerie, Cours Jourdan, avenue de la libération : mails de Tilleuls / Boulevard Georges Perin, Place Wilson : Erables / Place Jourdan
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Cours Gay Lussac : lampadaire de grande hauteur sur l'axe central / Cours Bugeaud, Vergniaud, avenue de la Libération : lampadaires de grande hauteur. / Rue des Tanneries, Rue Palvézy, place Wilson : lanternes le long des voies et fixées sur le front bâti
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Champ de Juillet : bancs en pierre et en bois peint, poubelles en fer, cabines téléphoniques et sanitaires aux abords du champ de Juillet de la place Jourdan, statues dans le parc du Champ de Juillet et sur la place Jourdan, - Bornes en métal sur le Cours Bugeaud / Bancs en béton le long de l'avenue du général de Gaulle / Bornes en granit : rue des Tanneries
Sol	<p>Les axes du quartier sont homogènes dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont le plus souvent en granit mais on trouve aussi des bordures en béton. L'avenue Garibaldi présente un enrobé noir ou rosé sur les trottoirs. Présence de sorties de garages pavées : Bld de la cité, rue du 71^e mobiles, av. Garibaldi, etc. La place Wilson et ses abords sont pavés.</p>
Description	<p>Quartier marqué par la présence de la Gare des Bénédictins et le Champ de Juillet. Le bâti est dans l'ensemble assez homogène en terme de hauteur et de volumétrie excepté autour du Champ de Juillet. Les îlots bâtis sont denses. La présence d'espaces verts, de mails et de parcs donnent un caractère plus « végétal » au quartier.</p>
Réglementation actuelle	
POS / Servitudes	Place Jourdan et du Champ de Juillet en EBC
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<ul style="list-style-type: none"> - La présence du Parc du Champ de Juillet / Les monuments protégés, les fronts urbains homogènes et ayant un qualité architecturale intéressante / Place Jourdan et son front urbain
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Front bâti hétérogène autour du Champ de Juillet / La partie à vocation de parking autour du Champ de Juillet
PROPOSITION	<p>Protection du jardin de l'Etat major , des mails, des perspectives/ EBC du champ de Juillet à réduire (problème parking souterrain) / espaces verts aux abords de la gare</p>



Vue sur le portail d'entrée du XVIIème siècle du Lycée Gay Lussac (rue Edouard Vaillant)

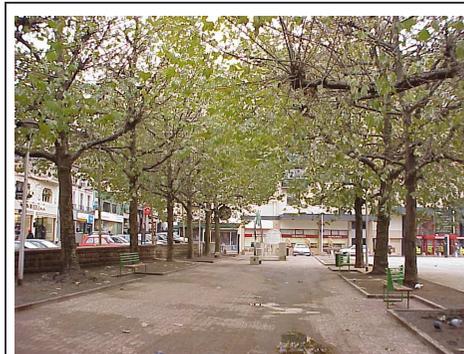
Rue du Général Cérez

Maisons à pans de bois (Rue Raspail)

Vue sur l'église Saint Pierre - Rue Rafilhoux

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°10
QUARTIER «SAINT PIERRE»	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	- Quartier circonscrit entre l'avenue de la Libération, la rue du Général Cérez, la rue Jean Jaurès, le Boulevard Louis Blanc, le boulevard Georges Perin et l'avenue Garibaldi - Le bâti est implanté à l'alignement sur rue pour l'ensemble des îlots
Historique	1765 : création du collège des Jésuites (Lycée Gay Lussac)
Topographie	- Avenue de la Libération, rue des Vénitiens : légère déclivité vers le Champ de Juillet. / - Déclivité rue de la Courtine, rue Tourny. / Léger dénivelé de la rue Jean Jaurès vers la Place Manigne / Léger dénivelé de la rue Jules Guesde et la rue du collège vers Place Wilson
Typologie architecturale	Ensemble bâti cohérent et homogène composé : - d'immeubles de rapport à forte modénature / - de maisons de ville à forte modénature / d'immeubles plus modestes Présence de quelques collectifs contemporains / Maisons à pans de bois : rue Fourie / Equipements : lycée Gay Lussac, Pavillon Verdurier / Lieu de Culte : Eglise Saint Pierre du Queyroix
Monuments historiques	Eglise Saint Pierre du Queyroix, CL. MH.. le 27.07.1909 / Les vestiges de la chapelle Saint Benoît et de l'église Saint Pierre du Sépulcre, Place de la République, CL MH le 08.10.1968 / les vestiges de la crypte de l'ancienne abbaye Saint Martial, place de la République, CL.MH.27.05.1966 / le Lycée Gay Lussac, les deux campaniles du XVIIème siècle et le portail d'entrée du XVIIème siècle (aile façade principale) INS. INV. MH. le 16.12.1936. / l'ancien hôtel Naurissart (Banque de France), 8 boulevard Carnot, INS.INV.MH. le 05.05.1947. / 37 rue des Vénitiens, hôtel, façades et toitures, INS. INV.MH. le 21.12.1977.
Archéologie	Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995) . Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.
Perspectives	Perspective sur la tour de la gare des Bénédictins / Perspective sur le clocher de l'église Saint Michel des Lions depuis l'avenue du général Cérez, l'avenue Carnot, Place de la République, l'avenue Georges Perin / Vue sur l'église Saint Pierre depuis la rue Saint Martial, la rue Fourie, la rue Rafilhoux / Vue sur le clocher de l'église saint Michel depuis l'avenue Carnot et la place de la République.



Mail de platanes Place de la République



Place Fournier :
alignement de tilleuls autour de la place



Lycée Gay Lussac et son parc (Boulevard Georges Perin)



Carrefour Tourny

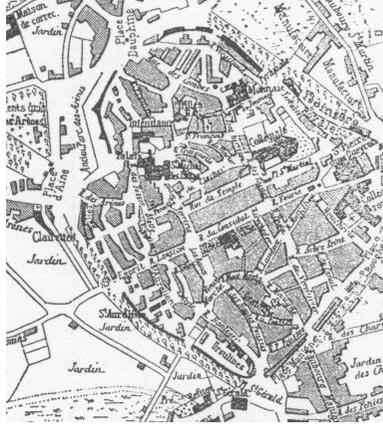


Place de la République depuis
la rue Fitz James



Mobilier urbain rue Porte Tourny

Végétation	La végétation est seulement présente sous forme de mails et de quelques places plantées. - Avenue de la Libération : mail de tilleuls / Place de la République : mail de platanes / Rue de la terrasse : Charmes - Place Fournier : alignement de tilleuls et haie vive de houx - Boulevard Georges Perin : mails d'Erables - Place Wilson : Erables / Présence d'un espace planté intéressant au sein de l'enceinte du Lycée Gay Lussac. - Présence de jardinières avec des magnolias rue Jean Jaurès.
Eclairage	- Rue de la courtine, rue Porte Tourny : lanternes - Lampadaires en métal, de faible hauteur rue Jean Jaurès (couleur bleue), Boulevard Louis Blanc (couleur noir) - Lampadaires sur poteaux béton : rue des vénitiens
Mobilier urbain	Très important sur la rue Jean Jaurès et le boulevard Louis Blanc : garde-corps en feronnerie, jardinières en pavés, abri bus, , bornes fines en métal / bornes et gardes corps en feronnerie rue Porte Tourny Place de la république : bancs en bois et en granit, jardinière, bornes en granit, poubelles en bois et en fer.
Sol	La plupart des axes principaux du quartier sont homogènes dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont le plus souvent en granit mais on trouve aussi des bordures en béton. L'avenue Garibaldi présente un enrobé noir ou rosé sur les trottoirs. Trottoirs avec des pavés autobloquants : rue Jules Guesde, rue Porte Tourny, rue de la Courtine. Présence de plusieurs sorties de garages pavées :, avenue Garibaldi, avenue de la Libération etc.. / Rue Jean Jaurès et Boulevard Louis Blanc : matériaux en béton / Place de la République : grandes dalles
Description	Quartier marqué par la présence de l'église Saint Pierre du Queyroix , le pavillon du Verdurier et le Lycée Gay Lussac. La qualité architecturale du quartier est intéressante avec des immeubles de villes à forte modénature, des fronts bâti homogènes – Espace aérien du carrefour Tourny marqué par lignes des Trolleys bus
Réglementation actuelle	
POS / Servitudes	E.B.C.
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	les monuments protégés / les mails
Points faibles	Différence d'échelle avec les quartiers environnants de la place de la République, espace déstructuré / problème de nuisances liées aux dortoirs d'étourneaux (place de la République).
PROPOSITION	Protection en espace boisé simple de l'espace vert du lycée gay Lussac / protection des mails et des places plantées / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures

<p>Plan actuel</p> 	<p>Plan de 1785</p> 
 <p>Place des Bancs</p>	 <p>Rue de la Boucherie</p>
 <p>La poste : place Stalingrad</p>	 <p>Rue des Grandes Pousses</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°11
QUARTIER DU «CHATEAU»-P1	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Quartier ceinturé entre les boulevards Gambetta, Louis Blanc, Victor Hugo, la rue Jean Jaurès, les rues des Combes, François Chenieux et des Sapeurs (en partie), les rues R ; Couraud, de l'Amphithéâtre, des Arènes, la Place des Carmes, les rues Monte à regret, Darnet, Lansecot, Gondinet</p> <p>Ilots très denses de bâtis alignés sur rue créant des rues étroites. Plusieurs rues rayonnent depuis les différentes places du quartier : places de la Motte, des bancs, du Présidial, du Poids public, d'Aine, Fontaine des Barres...</p>
Historique	<p>Xème siècle : le « castrum vicomtal ou Motte Vicomtale » (place de la Motte) est un pôle administratif abritant le Vicomte de Limoges.</p> <p>XIIIème siècle : les remparts sont élargis jusqu'aux boulevards actuels (Boulevards Louis Blanc, Gambetta, ...) / XVIIème siècle : les fossés du château sont transformés en promenades.</p> <p>XVIIIème siècle : Place et jardin d'Orsay (intendant de 1712 à 1717) / Sous l'impulsion de Turgot (intendant de 1761 à 1774) un plan parcellaire a défini les positionnements et formes de nombreuses places dont les places Manigne et Denis Dussoubs. / Création de la place des Arènes (d'Aine) et Montmailler (D. Dussoubs) de 1774 à 1783. / 1775 : Chapelle de la Visitation / 1831 : percement de la rue de l'Amphithéâtre</p> <p>1845 : percement de la rue neuve de Paris (Adrien Dubouché entre Turgot et D. Dussoubs) / 1857-1861 : Caserne de la Visitation (ancien couvent des Visitandines) / 1861 : percement de la rue Turgot (partie entre la rue du portail Imbert et les rues des Combes et pont Hérisson) / 1885 : percement de la rue des Halles, et plan de la place de la Motte (après incendie de 1884) / 1895 à 1901 : Bibliothèque municipale / 1904 : Préfecture / 1911 : La Poste place Stalingrad</p>
Topographie	<p>Topographie importante.. Forte déclivité des rues perpendiculaires à la rue Jean Jaurès (rues du Temple, du clocher et du Consulat, rue Turgot...), rues des Grandes pousses, petites pousses... Boulevard Gambetta , boulevard Victor Hugo : légère pente vers les places L. Betoulle. et Denis Dussoubs. Inclinaison progressive de la rue Vigne de fer</p>
Typologie architecturale	<p>Immeubles de rapport à forte modénature (R+3 ou R+3+C) Maisons de ville à forte modénature (R+2 à R+3+C) Immeubles plus modestes : petites maisons de villes à 1 ou 2 travées. Présence de quelques collectifs contemporains / Maisons à pans de bois / Présence de monuments exceptionnels, d'hôtels particuliers / de bâtiments publics et religieux (Le Présidial, église Saint Michel des Lions)</p>

QUARTIER DU «CHATEAU »

Eléments du paysage urbain

Monuments historiques

Eglise Saint Michel-de-Lions, CL.MH le 27.01.1909 / la croix en pierre devant la Chapelle Saint Aurélien, CL. MH. le 08.07.1910 / la Chapelle Saint Aurélien, INS.INV. MH. le 28.01.1943 / la Préfecture, façades et toitures INS.INV.MH. le 15.01.1975 / la Préfecture, décors et verrière, INS.INV.MH. le 01.02.1989 / ancien hôtel Malledent de Savignac de Feytiat, façades sur rue et sur cour d'entrée, 2 rue Haute de la Comédie, INS.INV.MH. le 16.09.1949 / l'ancien présidial de la généralité du Limousin (Ecole de Droit), façade, place du présidial, INS.INV.MH. le 05.05.1947 / l'ancien hôtel Martin de la Bastide (Ecole primaire), façade sur cour d'entrée, 8 rue Turgot, INS.INV. MH. le 05.05.1947 / l'ancienne Intendance du Limousin (petit lycée), façade sur cour d'honneur et portail monumental sur rue, place du Présidial INS.INV.MH. le 06.03.1959 / la vasque de la Fontaine d'Aigoulène, place Saint Michel, INS.INV.MH. le 10.09.1949 / la fontaine des Barres, place des Barres, INS.INV.MH. le 23.09.1949 / l'ancien couvent des Filles Notre Dame, portail d'entrée, 11 rue des filles Notre-Dame, INS.INV. MH. le 20.09.1946. / la maison dite des Templiers, les arcades au rez-de-chaussée, 19 et 21 rue du Temple, INS.INV. MH. le 09.09.1975 / 28 rue du Temple et 39 rue du Clocher, portail, escaliers et galeries, INS.INV.MH. 13.11.1974 / l'ancien hôtel Bourdeau de Lajudie, façades et toitures sur rue, 11 rue Cruche d'Or et 5 et 7 rue du Consulat, INS.INV.MH. le 15.06.1977 / 3 rue de la Cruche d'or, portail d'entrée, INS.INV.MH., le 19.11.1976 / 12 place des Bancs : trois arcs brisés incorporés dans le mur du 1^{er} étage et modillons soutenant le bandeau séparant le rez-de-chaussée de l'étage, INS.INV.MH. le 09.05.1947 / 7 rue Ferrerie, hôtel, INS.INV.MH. le 20.09.1946 / 18 rue du Consulat, ancien hôtel, façade sur cour, INS.INV.MH. le 16.05.1947 / Hôtel Muret, façades et toitures sur la rue du Consulat, loggia, la ferronnerie du balcon central, et la pompe à eau en bronze se trouvant dans la cour, 12 rue du Consulat et 11 rue du Temple, INS.INV.MH. le 15.06.1976 / 22 rue du Consulat, façades sur cour avec escaliers, INS.INV.MH le 12.06.1946 / 43 rue du Clocher, façades sur rue, INS.INV.MH. le 02.05.1947 / ancien Hôtel Etienne de la Rivière, 1, place du Présidial, façades et toitures du corps de logis, décors intérieurs du ceps de logis, façades et toitures du pavillon d'entrée, INS.INV.MH. le 15.04.1988 / Immeuble 38 rue de la Boucherie, INS.INV.MH le 04.10.1993 / Immeuble 44 et 46 rue de la Boucherie et rue Charreyron INS.INV.MH le 04.1.1993./ les vestiges de l'Amphithéâtre Gallo-Romain (jardin d'Orsay)CL.MH. le 08.10.1968 / Ancien Couvent des Visitandines (Caserne de la Visitation), 13 rue François Chénieux, chapelle, cloître et porte sur cour, INS.INV. MH. le 14.06.1941 et le 16.09.1949.



Rue des Arènes



Rue Turgot



Rue du Temple



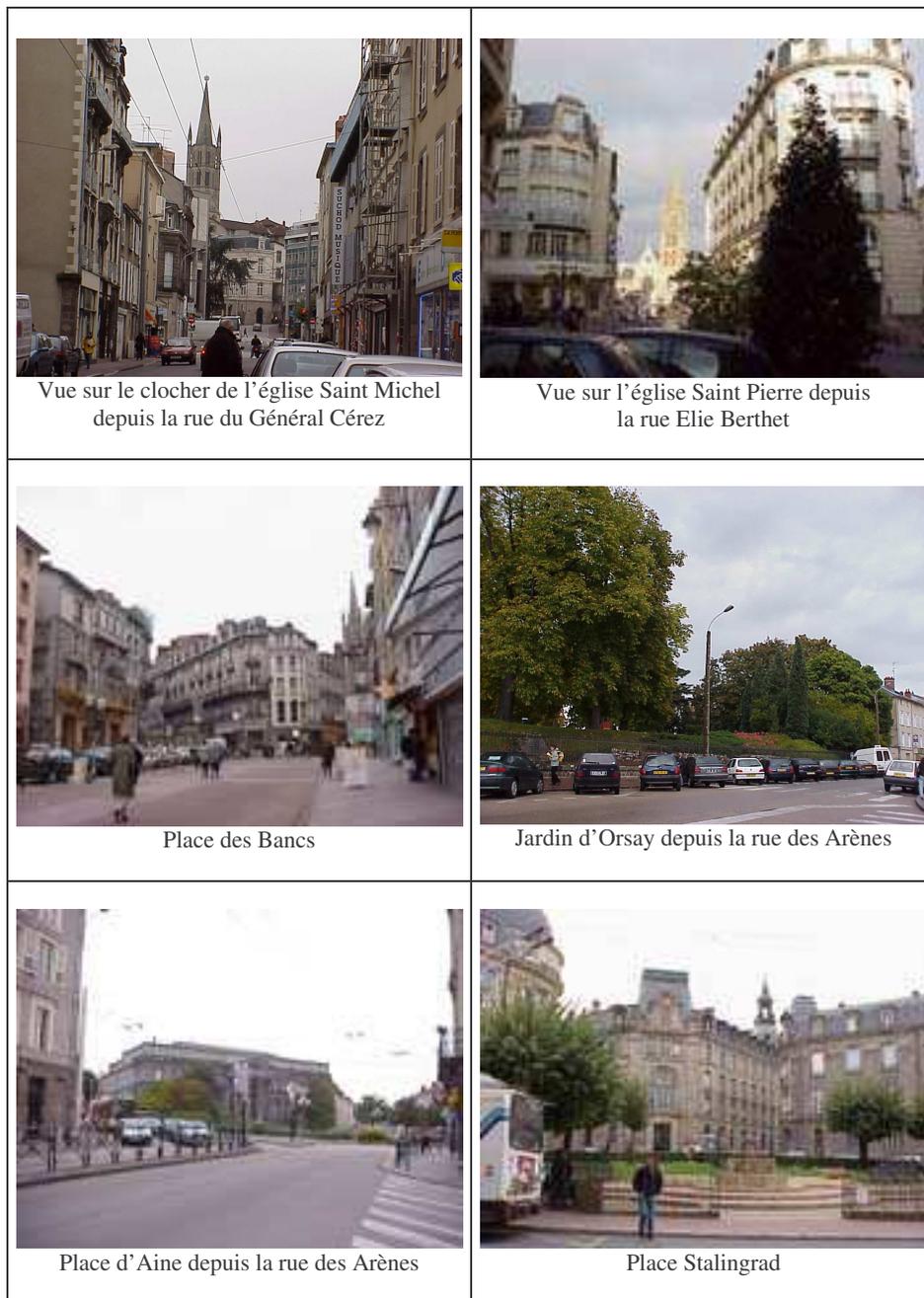
Eglise Saint Michel des Lions



Place du Présidial



Place du Présidial



Archéologie	<p>Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU – mars 1995).</p> <p>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vue sur l'église Saint Michel des lions depuis la rue Imbert, la rue des Filles Notre Dame, le jardin d'Orsay - Vue sur la tour de la gare des Bénédictins depuis l'avenue de la Libération / Perspective sur l'église Saint Michel-des-Lions depuis la rue Ferrerie et la rue du Clocher / Vue sur le clocher de l'église Saint Michel-des-Lions depuis la rue Haute Vienne, la place des Bancs, la rue Gondinet. / Vue sur l'église Saint Pierre depuis la rue Elie Berthet / Perspective sur l'hôtel de ville depuis la place Haute Vienne, le boulevard Gambetta / Vue sur les halles depuis les rues Gondinet, d'Aguesseau, Péconnet, de la Boucherie, des halles, la place d'Aine et la place de la Motte / Perspective sur le palais de Justice depuis la place d'Aine, les rues d'Aguesseau, Péconnet, Darnet, le boulevard Victor Hugo et le boulevard Gambetta
Végétation	<p>Quartier où le minéral domine. La végétation se trouve souvent sous forme d'alignements d'arbres. Place Stalingrad : alignement de tilleuls autour de la place. / Place de la Préfecture : érables / Jardin arboré à la Préfecture (Magnolias, Erables, etc.)</p> <p>Le jardin d'Orsay crée un espace d'aération important au sein du quartier. Principales essences d'arbres observés : Marronniers, Erables, Thuyas.</p> <p>Présence de places peu plantées : place Haute vienne (4 Tilleuls), place Manigne (3 Erables), place de la Motte (4 tilleuls alignés). / Place d'Aine et devant le palais de justice : présence de Magnolias / Présence de jardinière avec des Magnolias rue Jean Jaurès</p>
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires en métal, de faible hauteur rue Jean Jaurès (couleur bleue), Boulevard Louis Blanc (couleur noire) - Lanternes rue de la Boucherie, rue du clocher, rue Haute de la Comédie, rue basse de la Comédie, rue du Clocher, rue Basse de la Comédie, rue du Temple, rue Adrien Dubouché, rue Cervières, rue des filles Notre dame, rue des Ecoles, place Saint Michel, place des Barres - Lampadaires de grande hauteur sur front bâti : Boulevard Victor Hugo, place de la Préfecture, rue Turgot, rue Lamazière, boulevard Carnot, rue de la Préfecture, rue F. Chénieux. - Lampadaires de faible hauteur : Rue des Combes, jardin d'Orsay, Place d'Aine. -Lampadaire de grande hauteur sur poteau en béton : rue des Arènes



Eclairage et mobilier urbain rue Jean Jaurès



Rue du clocher : jardinières et pavage



rue Cruche d'Or



Centre ancien piéton (La Boucherie)



Boulevard Gambetta



Mobilier urbain Place d'Aine

Mobilier urbain	<p>Important et homogène sur la rue Jean Jaurès et le boulevard Louis Blanc : garde corps en ferronnerie, jardinière en pavés, abri bus, bornes fines en métal. / Homogénéité des gardes corps sur l'ensemble du quartier / Place Stalingrad et place de la Préfecture : garde corps / Place Denis Dessoubs : bornes, poubelles / rue Cervières, rue des filles Notre Dame et place des Barres : bornes en pierre. présence de jardinières en pierre rue des filles Notre Dame, rue du Clocher. / Présence de quelques gardes corps et / ou de bornes fines : rue des Ecoles, rue Turgot / bornes en fonte : Boulevard Gambetta / Place d'Aine : bornes, bancs, poubelles, etc.</p> <p>Jardin d'Orsay : Nombreux bancs en bois. Présence de quelques bancs doubles en fer. Poubelles en fer. Kiosque à musique (architecture intéressante). Aire de jeux pour les enfants, tables de ping-pong</p>
Sol	<p>Hétérogénéité des matériaux employés sur l'ensemble du quartier : les trottoirs des rues principales, des boulevards et des avenues sont en enrobé lisse et rosé. Les bordures sont en béton ou en granit. Il existe de nombreuses petites rues pavées dans le centre ancien : rues Cervières, des Filles Notre Dame, du Consulat, du Temple, du Clocher, Ferrerie, Cruche d'Or, de la Boucherie, etc. ainsi que des places (places des Barres, Saint Michel, du Présidial, place des Bancs, etc. / Présence de plusieurs sorties de garages pavées : boulevard Victor Hugo, rue Turgot, rue des Combes, rue de la Préfecture, etc. / Rue Jean Jaurès et Boulevard Louis Blanc : matériaux en béton / Place Denis Dussoubs : grandes dalles en béton et présence de matériaux en briques / Rue Lamazières, rue de la Préfecture : enrobé noir. / rue Lansecot : pavés autobloquants</p>
Description	<p>Quartier marqué par la présence de l'église Saint Michel des Lions, les Halles, les places des Bancs, d'Aine et la préfecture. La qualité architecturale du quartier est intéressante avec des immeubles de villes à forte modénature, des fronts bâtis homogènes et cohérents. Présence de quelques secteurs caractérisés par de nombreuses maisons à pans de bois (rue de la Boucherie et rues avoisinantes). Centre ancien piéton</p>
Réglementation actuelle	
POS / Servitudes	Secteur P1 de la ZPPAUP
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	<p>Monuments protégés / Mails / Places d'Aine et Denis Dussoubs / Perspectives sur les monuments majeurs de la ville / Secteur de la Boucherie avec les maisons à pans de bois / Centre piétons</p>
Points faibles	<p>Front bâti de la rue des grandes Pousses en parti démoli. Place Manigne dominée par les immeubles contemporains</p>
Proposition	<p>- Protection en espace boisé simple de l'espace vert de la Préfecture / protection des mails et des places plantées / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures / - A rendre plus homogène dans les aménagements, les différentes typologie de rues en évitant trop de matériaux</p>

 <p>plan actuel</p>	 <p>plan de 1785</p>
 <p>Vue sur la mairie depuis le parc F. Roosevelt</p>	 <p>Front bâti - avenue Georges Dumas</p>
 <p>Bâtiment religieux : petite chapelle à l'angle de l'avenue Baudin et la rue de la Révolution</p>	 <p>Mairie</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°12
QUARTIER DE LA « MAIRIE »	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	Quartier compris entre le boulevard Gambetta, la rue Dupuytren, l'avenue de la Révolution, la rue des Récollets, la rue du 20è Dragon, la rue du Pont Saint Martial et l'avenue Georges Dumas.
Historique	1848 : nouvelle route d'Aixe (avenue Baudin) + prolongement en bord de Vienne. 1883 : création de l'hôtel de ville par l'architecte Alfred Leclerc. 1885 : percement de l'avenue de la Révolution.
Topographie	Relief peu marqué. Montée de l'avenue Georges Dumas vers la place Léon Betoulle. Déclivité de l'avenue de la Révolution vers le Pont de la révolution
Typologie architecturale	quartier assez hétérogène en terme de qualité et typologie architecturale. Présence d'immeubles de villes à forte modénature (Boulevard Gambetta, avenue de la Révolution), de collectifs contemporains, d'un bâtiment protégé (Mairie). Présence de bâtiments administratifs, culturels (bâtiments publics) : Cité administrative, Faculté de droit, Bibliothèque francophone multi média Bâtiment religieux : petite chapelle à l'angle de l'avenue Baudin et l'avenue de la Révolution
Monuments historiques	- Hôtel de ville, façades et toitures (sauf adjonction arrière) et fontaine sur la Place, INS.INV.MH. le 15.01.1975 - L'hôpital Municipal, façade, 25 rue de l'Hôpital, INS.INV.MH. le 0505.1947.
Archéologie	Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i>
Perspectives	- Vue sur le clocher de l'église Saint-Michel-des-Lions depuis la place Franklin Roosevelt. - Perspective sur la rive gauche de la Vienne et notamment sur le quartier de la « Roche » depuis l'avenue de la Révolution - Vue sur la Mairie depuis l'avenue Baudin et l'avenue Georges Dumas - Perspective sur la cathédrale Saint-Etienne depuis l'avenue Georges Dumas - Vue sur l'église Sainte Marie depuis la place des Jacobins, la rue des Jacobins, la rue Orphéroux..



Place Franklin Roosevelt



Avenue de la Révolution – Mail et jardin



Fontaine aux abords de la Mairie



Contre allée – avenue de la Révolution

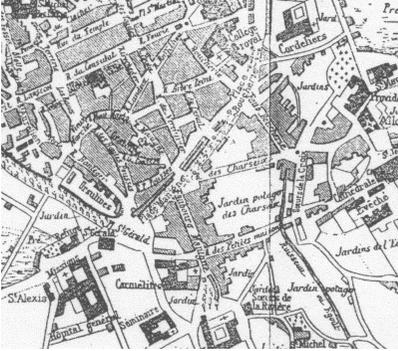


Avenue de la révolution

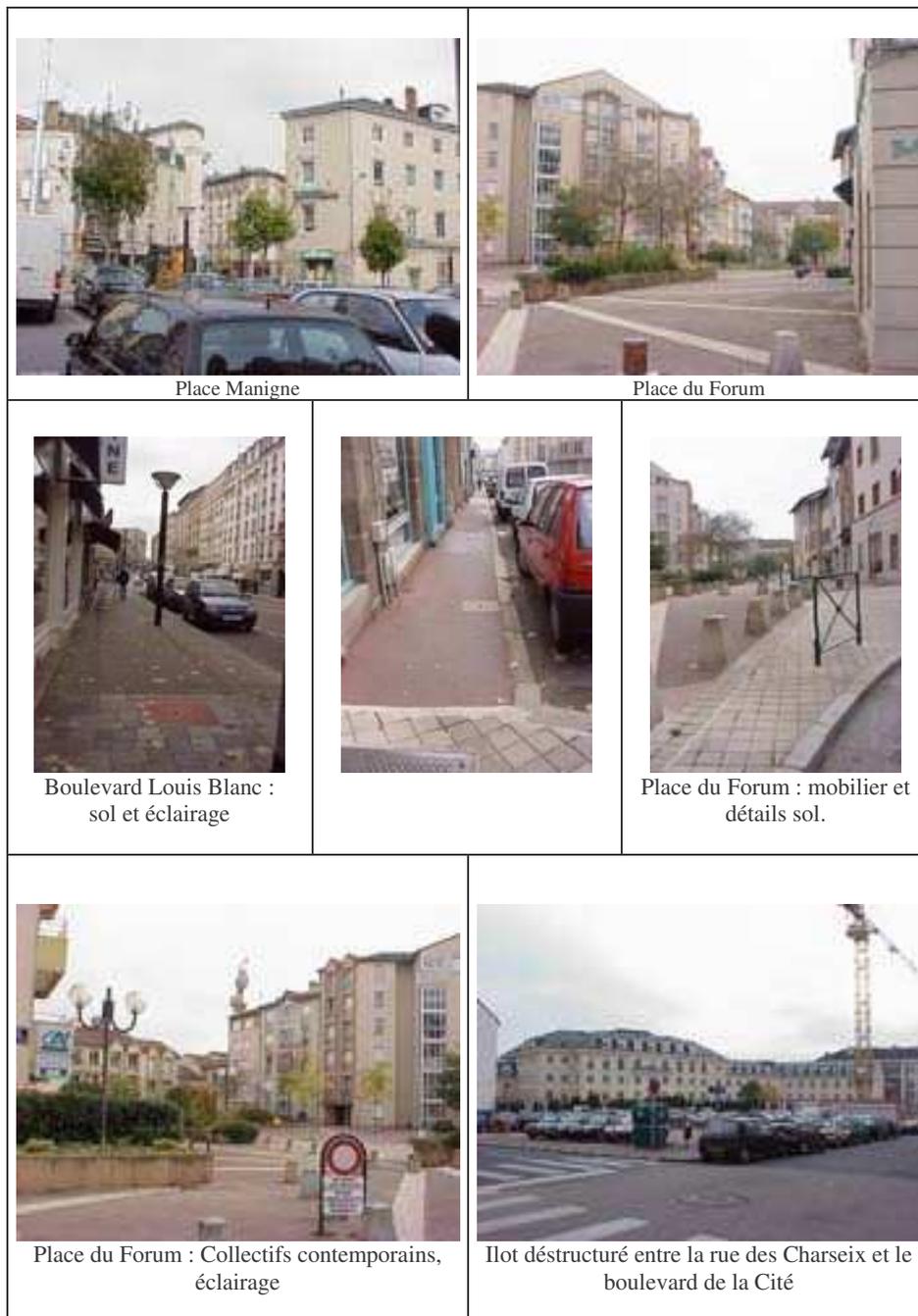


Mobilier urbain : abords Mairie

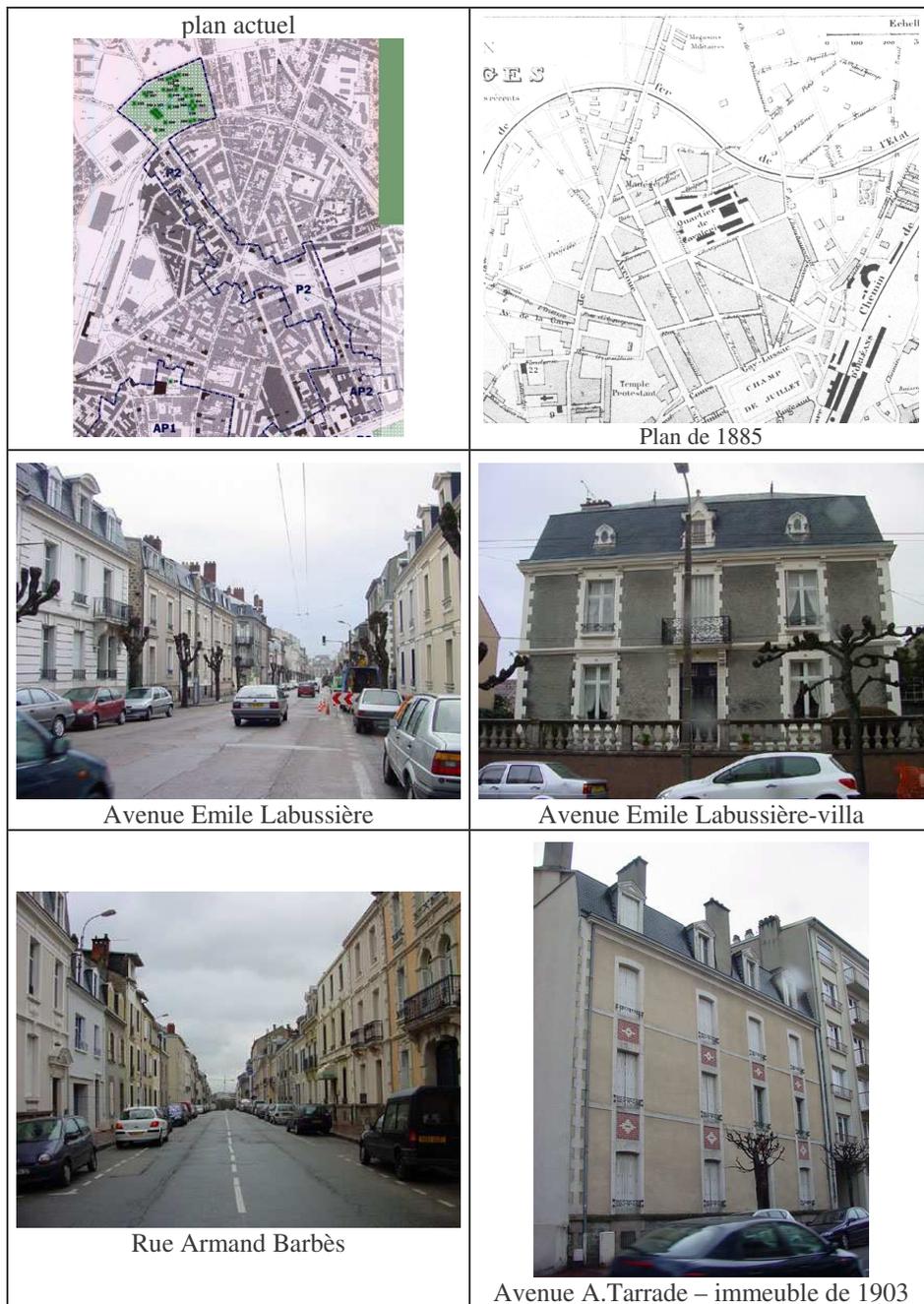
Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Espace vert devant la mairie (tilleuls alignés, conifères ornementaux...) / - Place des Jacobins : platanes alignés tout autour de la Place / - Place Léon Bétouille : deux marronniers - Place Franklin Roosevelt : Arbrisseaux et arbustes ornementaux, érables, noisetiers, merisiers greffés, tamaris, etc. / - Place Blanqui : alignement de tilleuls et de platanes au bout de la rue Jean Pierre Timbaud / - Présences de jeunes charmes : contre allée de l'avenue Baudin (face à la bibliothèque) / jeunes feuillus le long de la contre allée de l'avenue de la Révolution / - Mail de tilleuls : avenue de la Révolution.
Eclairage	<p>Eclairage de moyenne hauteur : place Blanqui : . Avenue Georges Dumas, rue des Récollets : lampadaires de grande hauteur sur front bâti. / Rue du 20ème régiment des Dragons, avenue de la Révolution. / Lanternes aux abords de la Mairie.</p>
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilier important et homogène aux abords de l'hôtel de ville : barrières en ferronnerie, fines bornes en métal peint, bancs, poubelles, fontaine. - Place des Jacobins : bancs en bois, bornes en métal, poubelles. Place Franklin Roosevelt : bancs en béton Avenue Gambetta : petites bornes en fonte
Sol	<p>La plupart des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont en béton ou en granit. Rue Petit faubourg Manigne pavée. / Abords de la Mairie pavés en partie.</p>
Description	<p>Quartier assez hétérogène en terme de qualité architecturale. Secteur en cours d'aménagement aux abords de l'avenue de la Révolution</p>
Réglementation actuelle	
POS / Servitudes	présence de patrimoine naturel
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	La Mairie et ses abords / les alignements d'arbres, les espaces verts, les perspectives
Points faibles	Quartier hétérogène en terme de qualité architecturale Rupture de volume et d'échelle avec les quartiers avoisinants.
PROPOSITION	Protection des espaces verts de la Place des Jacobins, de la place Blanqui, des espaces verts aux abords de la mairie, / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures / revoir les traitements d'espaces publics dans un souci de cohérence

<p style="text-align: center;">Plan actuel</p> 	<p style="text-align: center;">Plan de 1785</p> 
 <p style="text-align: center;">Boulevard de la Cité</p>	 <p style="text-align: center;">Rue Raspail</p>
 <p style="text-align: center;">Vue l'église sainte Marie depuis la rue Delescluze</p>	 <p style="text-align: center;">Place Manigne</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	
QUARTIER DE LA « PLACE MANIGNE »	
Fiche n°13	
Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Petit quartier ceinturé par le boulevard Louis Blanc, l'avenue Georges Dumas, le Boulevard de la Corderie, la rue Raspail.</p> <p>Quartier présentant de nombreux îlots denses, où le bâti est à l'alignement des rues et le parcellaire implanté perpendiculaire à la voie.</p> <p>Présence d'un îlot déstructuré (démolition d'une grande partie du bâti) compris entre la rue des Charseix, rue Gabriel Péri, la rue des Petites Maisons et le boulevard de la Cité.</p>
Historique	<p>XIII^{ème} siècle : les remparts sont élargis jusqu'aux boulevards actuels (Boulevards Louis Blanc, de la Cité ...).</p> <p>Dans l'entre deux villes (La Cité et le château), les quartiers Boucherie (Rue Raspail) et Manigne (rue Delescluze) font la liaison entre le château et la cité pour l'un et le château et la « ville du pont » pour l'autre.</p> <p>XVII^{ème} siècle : les fossés du château sont transformés en promenades. / XVIII^{ème} siècle : sous l'impulsion de Turgot (intendant de 1761 à 1774) un plan parcellaire a défini les positionnements et formes de nombreuses places dont les places Manigne et la Place Wilson.</p>
Topographie	<p>Faible topographie sur le quartier. Légère montée du Boulevard Louis Blanc en direction de la mairie ainsi que du boulevard Georges Dumas. L'avenue Gabriel Péri est en pente douce vers l'avenue Georges Dumas</p>
Typologie architecturale	<p>Immeubles de ville à R+3, / Collectifs contemporains, Petites maisons de villes à 1 travée et hautes (R+3), Maisons à pans de bois / Bâtiments administratifs : mairie annexe, Hôtel de région, ...</p>
Monuments historiques	<p>14 rue Raspail, rampe en ferronnerie de l'escalier en pierre de la cour INS.INV.MH. le 20.09.1946.</p>
Archéologie	<p>Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). / Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont possibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vue sur la Mairie depuis le boulevard Louis Blanc et l'avenue Georges Dumas, le début de la rue des Petites Maisons - Perspective sur la cathédrale Saint Etienne depuis l'avenue Georges Dumas, le boulevard de la Corderie, la place du Forum (une partie du clocher). - Vue sur les jardins de l'Evêché depuis l'avenue Georges Dumas - Vue l'église sainte Marie depuis la rue Delescluze



Végétation	<p>Quartier présentant peu de végétation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de trois Erables à l'angle du boulevard Louis Blanc avec l'avenue Georges Dumas - Mail sur un côté de la rue des petites Maisons (arbre de Judée) - Présence de trois jeunes Erables sur la place Manigne - Place du Forum : présence d'arbres et arbustes ornementaux (feuillus et résineux) sur la place et dans des jardinières.
Eclairage	<p>Lampadaires de grande hauteur sur les murs : rue Raspail, avenue Georges Dumas, avenue Gabriel Péri.</p> <p>Lampadaires en métal, de faible hauteur Boulevard Louis Blanc (couleur noire) / Boulevard de la Corderie et de la Cité : lampadaires de grande hauteur / Place du forum : lampadaires de moyenne hauteur</p>
Mobilier urbain	<p>Hétérogène à l'échelle du quartier excepté pour les gardes corps. Important sur le boulevard Louis Blanc : garde corps en ferronnerie, jardinière en pavés, abri bus, bornes fines en métal. / Place du Forum : bornes, bancs et poubelles en bois / Place Manigne : bornes en granit, gardes corps en ferronnerie / rue Delescluze : garde corps, fines bornes métalliques</p>
Sol	<p>Matériaux employés assez homogènes à l'échelle du quartier : trottoirs de la majorité des rues en enrobé lisse et rosé. Les bordure sont en béton ou en granit.</p> <p>Rue Delescluze : pavés autobloquants.</p> <p>Avenue Louis Blanc : matériaux en béton</p>
Description	<p>Quartier assez hétérogène en terme de qualité architecturale. La place du forum est entourée par des collectifs contemporains homogènes (volumétrie, hauteur). Mais créant une rupture d'échelle avec le bâti avoisinant.</p> <p>Les fronts bâtis de la rue Raspail, du boulevard Louis Blanc sont homogènes.</p>
Réglementation actuelle	
POS / Servitudes	
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	La qualité du front bâti de la rue Raspail et celui du boulevard Louis Blanc.
Points faibles	<p>Ilot déstructuré (démolition d'une grande partie du bâti) compris entre la rue des Charseix, rue Gabriel Péri, la rue des Petites Maisons et le boulevard de la Cité.</p> <p>Rupture d'échelle entre le bâti de la place du Forum et les secteurs avoisinants.</p>
PROPOSITION	Indiquer de manière graphique les perspectives majeures / revoir les traitements d'espaces publics dans un souci de cohérence



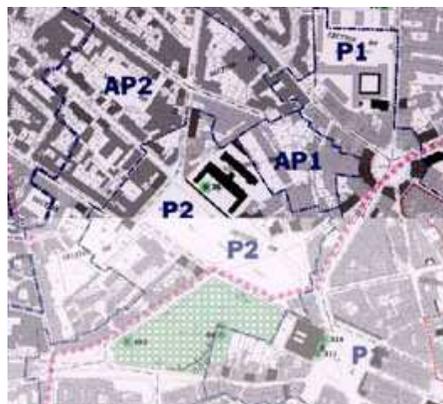
ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable	Fiche n°14
QUARTIERS « V. THUILLAT / S. CARNOT / MARCEAU/ A. BARBES »	

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Le secteur inclut le Parc Victor Thuillat, le front bâti de part et d'autre de l'avenue Emile Labussière jusqu'au croisement avec la rue Théophile Gautier, l'avenue Adrien Tarrade, les Places Sadi Carnot et Marceau, la rue Armand Barbès.</p> <p>Le bâti est le plus souvent disposé à l'alignement de la voie. Le Parc Victor Thuillat est séparé du reste du quartier par la voie ferrée.</p>
Historique	<ul style="list-style-type: none"> - années 1840 : percement de la rue du Crucifix (Garibaldi) (1855 ? selon « Perouas ») - 1856 : arrivée du chemin de fer - 1879 : percement de l'avenue Emile Labussière - 1880 : percement de la rue Théodore Bac - 1894 : Percement de l'avenue Adrien Tarrade
Topographie	.Relief doux. Légère déclivité de l'avenue Emile Labussière (vers la Place Sadi Carnot), la rue Théodore Bac (en direction de la Place Maison Dieu), de la rue de Châteauroux (vers la rue Petiniaud Dubos)
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Immeubles de ville (R+2+C à R+3+C) - Immeubles de villes à 3 travées (de R+1+C à R+2+C) : avenue Emile Labussière, rue Armand Barbès, avenue Adrien Tarrade, Immeubles de villes à 2 travées (R+1 à R+2) : avenue Adrien Tarrade, Place Marceau, etc. - Présence de quelques villas et quelques collectifs du début XX ème siècle - Présence de collectifs contemporains - Constructions remarquables : Caserne Marceau (1875-1877), Gare de Montjovis (1874) - Présence du Marché Dupuytren (Place Sadi Carnot)
Monuments historiques	Néant
Archéologie	Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUsibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i>
Perspectives	Aucune perspective sur des édifices majeurs de la ville.

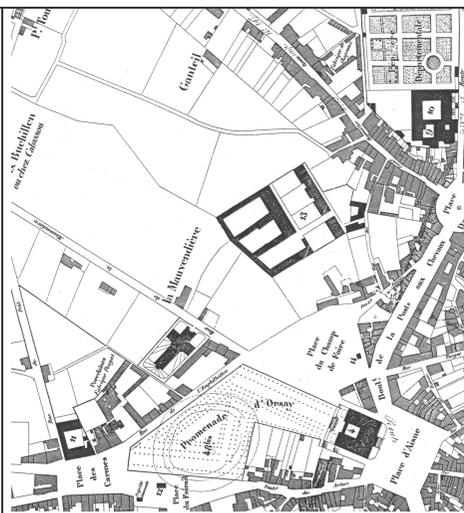


Végétation	<p>Le Parc Victor Thuillat est l'espace vert le plus vaste du secteur. Présence d'arbres remarquables (ifs et aubépine du XVIIème siècle, etc.). Place Marceau : Place bordée d'érables de part et d'autre de la rue Théodore Bac. Présence de plusieurs mails de feuillus : rue Théodore Bac (érables), avenue Emile Labussière (platanes et tilleuls)</p>
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires de grande hauteur sur l'axe central de la rue Théodore Bac, le long de la rue Théophile Gautier et de l'avenue Adrien Tarrade. - Lampadaires de faible hauteur au sein du Parc Thuillat - Lampadaires de grande hauteur sur front bâti : avenue Garibaldi, rue Armand Barbès, rue de Châteauroux
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Place Marceau : chaises métalliques, aire de jeux pour les enfants, bassin rectangulaire avec jet d'eau, poubelles, bancs, point de tri sélectif, barrières en métal - Parc Victor Thuillat : espaces de jeux pour les enfants, aire de ping-pong, terrain de basket, terrain de pétanque, bancs en bois, poubelles
Sol	<p>La plupart des rues du quartier sont homogènes dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont en béton ou en granit. Présence de quelques accès matérialisés par du pavage : avenues Labussière et Garibaldi</p>
Description	<p>Les fronts bâtis de la rue Armand Barbès, de l'avenue Emile Labussière et des abords de la Place Marceau sont assez homogènes en terme de volumétrie et de hauteur. Présence de nombreux éléments bâti constitutifs de l'ensemble urbain</p>
Réglementation actuelle	
<u>PLU / Servitudes</u>	Présence d'E.B.C. au P.L.U.
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	La gare de Montjovis (1874) / les mails / les fronts bâtis homogènes / le Parc Victor Thuillat / La caserne Marceau
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Collectifs contemporains créant des ruptures d'échelle et de volume dans le tissu urbain - Rupture du front bâti par des constructions implantées en retrait de la voie
PROPOSITION	<p>Classement au sein de la ZPPAUP de la Gare de Montjovis (1874) et de la place des Charentes / de la Place D. Haviland bordée de grands platanes / du front bâti et mail de tilleuls de l'avenue de Turenne</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | Fiche n°15
QUARTIER DE LA PLACE WINSTON CHURCHILL



plan actuel



Plan de 1851



.Rue Louvrier de Lajolais en pente en direction de la place Denis Dussoubs.



Vue sur le front bâti de la rue Bernard Palissy



Rue Brousseau



Rue Brousseau

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	Il est ceinturé en partie par la rue de la Mauvendièze et la rue Bernard Palissy, la rue Louvrier de Lajolais, la rue Raymond Couraud. Le quartier est centré sur la Place Winston Churchill. Le bâti est le plus souvent à l'alignement par rapport à la voie.
Historique	- 1830 : création du Champ de Foire partie aval (désaffectation du cimetière des Arènes suite à l'ouverture du cimetière de Louyat). / 1856 : achèvement de la prison départementale (prison « Champ de Foire ») / 1864 : création de la rue reliant la rue Louvrier de Lajolais à l'avenue Saint Surin (devant l'actuel musée Adrien Dubouché). / 1869 : extension du Champ de Foire (partie Haute Mauvendièze), décision en 1855 / 1895 à 1900 : musée de la porcelaine et ENAD (Henri Mayeux archi. Parisien). - 1910 : création d'un lotissement rue Brousseau
Topographie	.Rue Louvrier de Lajolais en pente en direction de la place Denis Dussoubs.
Typologie architecturale	- Immeubles de ville (R+2+C à R+3+C) de trois à cinq travées comportant le plus souvent de la modénature (autour de la Place Winston Churchill, rue Brousseau, rue Bernard Palissy). - Présence de collectifs contemporains (Rue Louvrier de Lajolais) / Musée Adrien Dubouché : édifice remarquable
Monuments historiques	- le Musée Adrien Dubouché, le bâtiment abritant le Musée, en totalité, les façades et les toitures de l'Ecole des Arts Décoratifs, les jardins situés devant le Musée et près de l'Ecole des Arts décoratifs, les grilles longeant la Place Winston Churchill, CL. MH. le 01..07.1991. - Eléments de l'ancien Couvent des Carmes – 36 rue Saint Eloi (en°7 rue Neuve des Carmes sur le plan cadastral) INS INV. MH. le 07.03.1994
Archéologie	Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUsibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i>
Perspectives	Depuis la Place Winston Churchill : vue sur le Musée Adrien Dubouché / vue sur le Jardin d'Orsay / vue sur le clocher de l'église Saint-Michel-des-Lions.



Musée Adrien Dubouché



Grilles devant le Musée Adrien Dubouché



Place Winston Churchill plantée de platanes

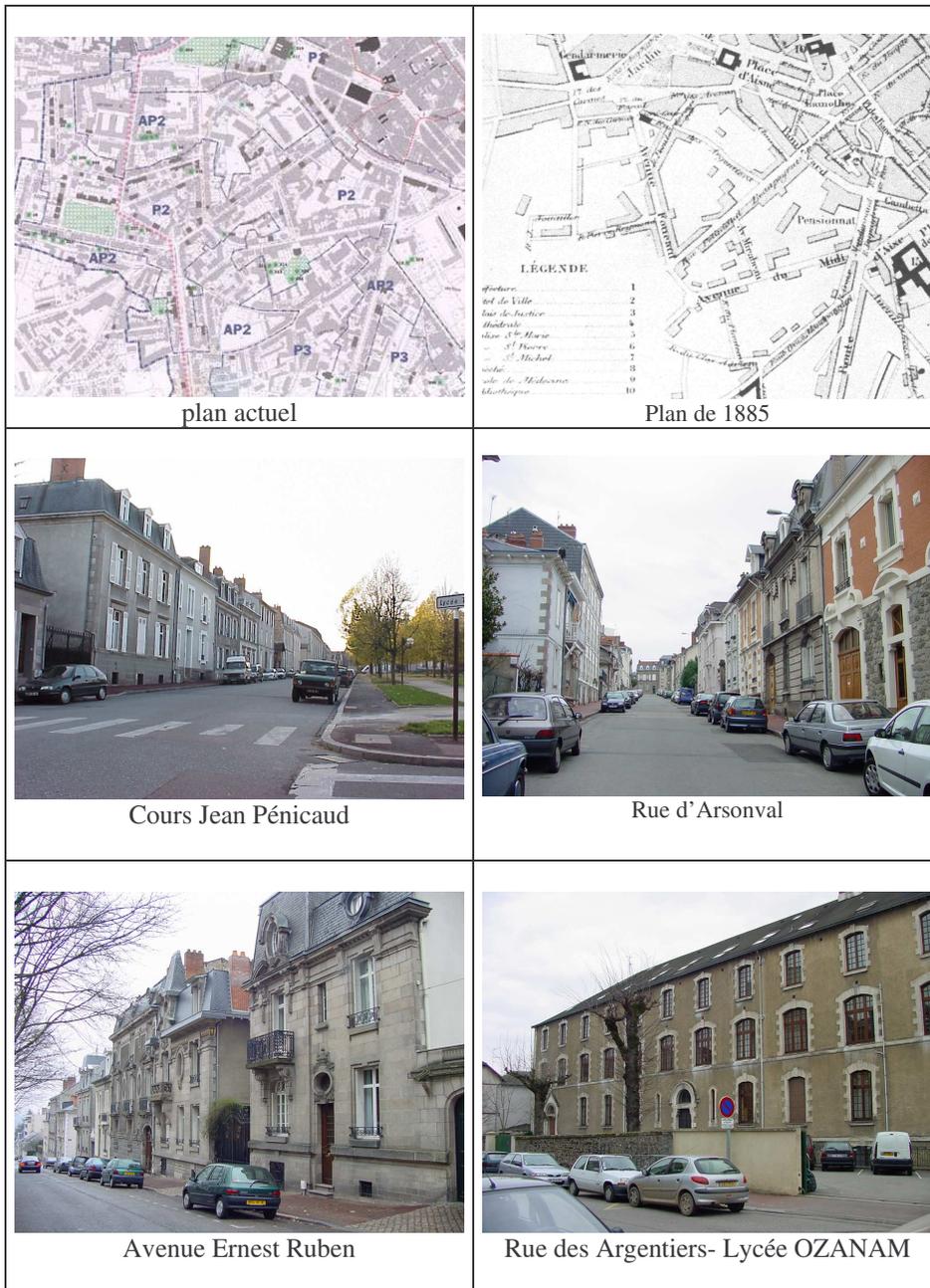


Rue Louvrier de Lajolais



Rue Raymond Couraud

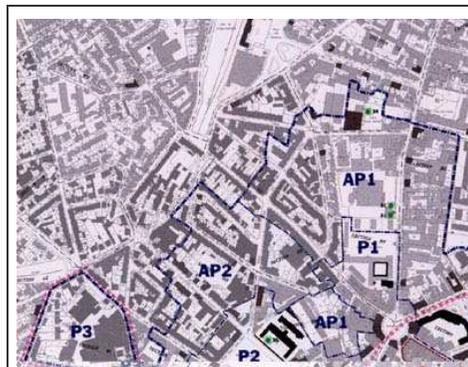
Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Mail de platanes autour de la place Winston Churchill - Proximité du jardin d'Orsay. Bien qu'il ne fasse pas partie du quartier étudié, il agrmente le site (espace de respiration, de verdure...).
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires de grande hauteur : rue Louvrier de Lajolais, Rue Raymond Couraud, place Winston Churchill, avenue Saint Surin - Lampadaires sur front bâti : rue Louvrier de Lajolais, rue Brousseau, rue de la Mauvendière
Mobilier urbain	<p>Peu de mobilier urbain au sein du quartier.</p> <p>Rue Louvrier de Lajolais : quelques barrières en métal vert à proximité de la rue Brousseau.</p>
Sol	<p>L'ensemble des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont en béton ou en granit.</p>
Description	<p>La place Winston Churchill est marquée par la présence d'un édifice majeur : le Musée Adrien Dubouché.</p> <p>La rue Louvrier de Lajolais est hétérogène en terme de qualité architecturale avec la présence de quelques collectifs contemporains (échelle et volume inappropriés)</p> <p>Sur la rue Raymond Couraud, les lignes de trolleybus occupent l'espace aérien de l'axe.</p>
Réglementation actuelle	
PLU / Servitudes	
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	le Musée Adrien Dubouché / la place Winston Churchill plantée de platanes / la proximité du jardin d'Orsay
Points faibles	La place Winston Churchill non valorisée : place utilisée pour le stationnement
PROPOSITION	Protection des mails (platanes) ceinturant la Place Winston Churchill / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures.



Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Quartier ceinturé par le boulevard Gambetta, l'avenue Baudin, les rues Louis Casimir Ranson, Georges Magadou, de Montalembert, de l'Observatoire, l'avenue Foucaud.,</p> <p>Il inclut les fronts bâtis de l'avenue du Midi, de la rue Petiniaud Beaupeyrat, d'une partie des rues des Argentiers et des Clairettes et de l'avenue Ernest Ruben. Les Halles et ses abords sont compris dans ce secteur.</p> <p>La plupart des constructions est disposée à l'alignement des voies. Les îlots sont assez aérés avec la présence de jardins et espaces ouverts à l'arrière des parcelles.</p> <p>Seuls les îlots situés à proximité des Halles sont denses et entièrement bâtis.</p>
Historique	<p>1848, : nouvelle route d'Aixe (avenue Baudin) / 1883 : Pensionnat Saint Joseph (9 rue des Argentiers) / 1885 : percement de la rue des Halles, et plan de la Place de la Motte (après incendie de 1884) / Années 1860-1870 lotissements « Piauleau » (avenue du Midi), de Beaupeyrat, des émailleurs / 1887 à 1889 : Halles centrales (Levesque et Pesce archit.) / 1912-1914 : Lycée Turgot Ecole Pratique du Commerce et d'Industrie, Godefroy Archit. / 1937 : Eglise du sacré Cœur (Gay Belille – Menissier)</p>
Topographie	<p>Le secteur Ouest du quartier est caractérisé par un léger dénivelé. Déclivité de : l'avenue Saint Eloi vers le Cours Jean Pénicaud, la rue d'Arsonval vers l'avenue Saint Eloi, l'avenue Foucaud et la rue des Pénitents Rouges vers la rue Petiniaud Beaupeyrat, la rue Petiniaud Beaupeyrat vers la rue Sainte Claire.</p>
Typologie architecturale	<p>- Immeubles de ville à forte modénature (R+1+C à R+3+C) de 3 à 5 travées : rue Petiniaud Beaupeyrat, Avenues Ernest Ruben et Foucaud, rues autour du square des Emailleurs, etc. / petites maisons de ville à 2-3 travées (de R+1 à R+2+C) : avenue Ernest Ruben, rue d'Arsonval, etc.</p> <p>Présence de villas (rues Georges Magadou, Noël Laudin, Jean Nouailher, de l'Observatoire, etc.) / Présence de collectifs contemporains (avenues Saint Eloi et du Midi, rue des Argentiers, etc.)</p>
Monuments historiques	<p>les Halles centrales, INS.INV.MH. le 16.08.1976</p>
Archéologie	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAUP –mars 1995). Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUSIBLES, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</p>
Perspectives	<p>Vue sur le clocher de l'église du Sacré Cœur depuis la rue Georges Magadou</p>

 <p data-bbox="360 504 465 528">Les Halles</p>	 <p data-bbox="815 504 952 528">Lycée Turgot</p>
 <p data-bbox="199 908 627 954">Rue Magadoux- Quartier de villas Vue sur le clocher de l'église du Sacré Cœur</p>	 <p data-bbox="775 908 992 932">Square des Emaillieurs</p>
 <p data-bbox="248 1366 577 1390">Rue de l'Observatoire - Magnolias</p>	 <p data-bbox="669 1366 1097 1412">Angle du Cours Jean Pénicaud./ rue Georges Magadoux – Jardin structurant l'espace</p>

Végétation	<p>La végétation est assez importante au sein du quartier excepté à l'est de l'avenue Gambetta (îlots denses ne permettant pas la présence de jardins). Les jardins créent des espaces de verdure au sein du bâti.</p> <p>On note la présence de plusieurs arbres remarquables (« patrimoine naturel ») Il s'agit le plus souvent de cèdres. Présence de quelques feuillus (tilleuls, hêtres, chênes, magnolias, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Square des Emaillieurs. - Rue de l'Observatoire : présence de quatre Magnolias - Présence de plusieurs mails : Mail central de feuillus (avenue Ernest Ruben), mail double de tilleuls (Avenue du Midi).
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires de grande hauteur : Rue Georges Magadoux, avenue du Midi / - Lampadaires de faible hauteur : Square des Emaillieurs - Lampadaires sur front bâti : rues Pierre Courteys, Noël Laudin, d'Arsonval, Pierre Raymond, Léon Sazerat, de l'Observatoire, Mirabeau, Petiniaud Beaupeyrat, Montalembert, avenues Foucaud et Saint Eloi, rue Paul Derignac, etc.. / Lampadaire de moyenne hauteur sur espace central : avenue Ernest Ruben
Mobilier urbain	<p>Square des Emaillieurs : bancs, poubelles, aires de jeux pour les enfants, ping pong, terrain de basket.</p> <p>Avenue Ernest Ruben : quelques bancs en bois en début de rue et point de tri sélectif.</p> <p>Rue des Argentiers, rue Petiniaud Beaupeyrat : barrières en métal vert</p>
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé rosé pour les trottoirs. Les bordures sont le plus souvent en granit mais elles peuvent aussi être en béton. - Présence de quelques accès matérialisés par du pavage : Avenue Gambetta, avenue Foucaud, rue Petiniaud Beaupeyrat - Absence de trottoirs dans la rue des Pénitents Rouges.
Description	<p>Quartier assez homogène en terme de qualité architecturale, de volumétrie et de hauteurs. Présence de quelques constructions remarquables : les Halles, le Lycée Turgot, les fronts bâtis autour du square des Emaillieurs (rue Pierre Courteys, rue Noël Laudin, etc.).</p>
Réglementation actuelle	
PLU / Servitudes	Square des Emaillieurs : E.B.C. au P.L.U.
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	Jardins au sein du tissu urbain / arbres remarquables / homogénéité des fronts bâti / qualité architecturale de nombreuses constructions.
Points faibles	Présence de collectifs contemporains inappropriés à l'échelle du lieu / station service en retrait du front bâti (Av. Gambetta)
PROPOSITION	Protection des mails et des jardins / conservation du front bâti à l'alignement sur rue (à voir)



plan actuel



Plan de 1870



Rue de la Mauvendière



Rue Saint Paul



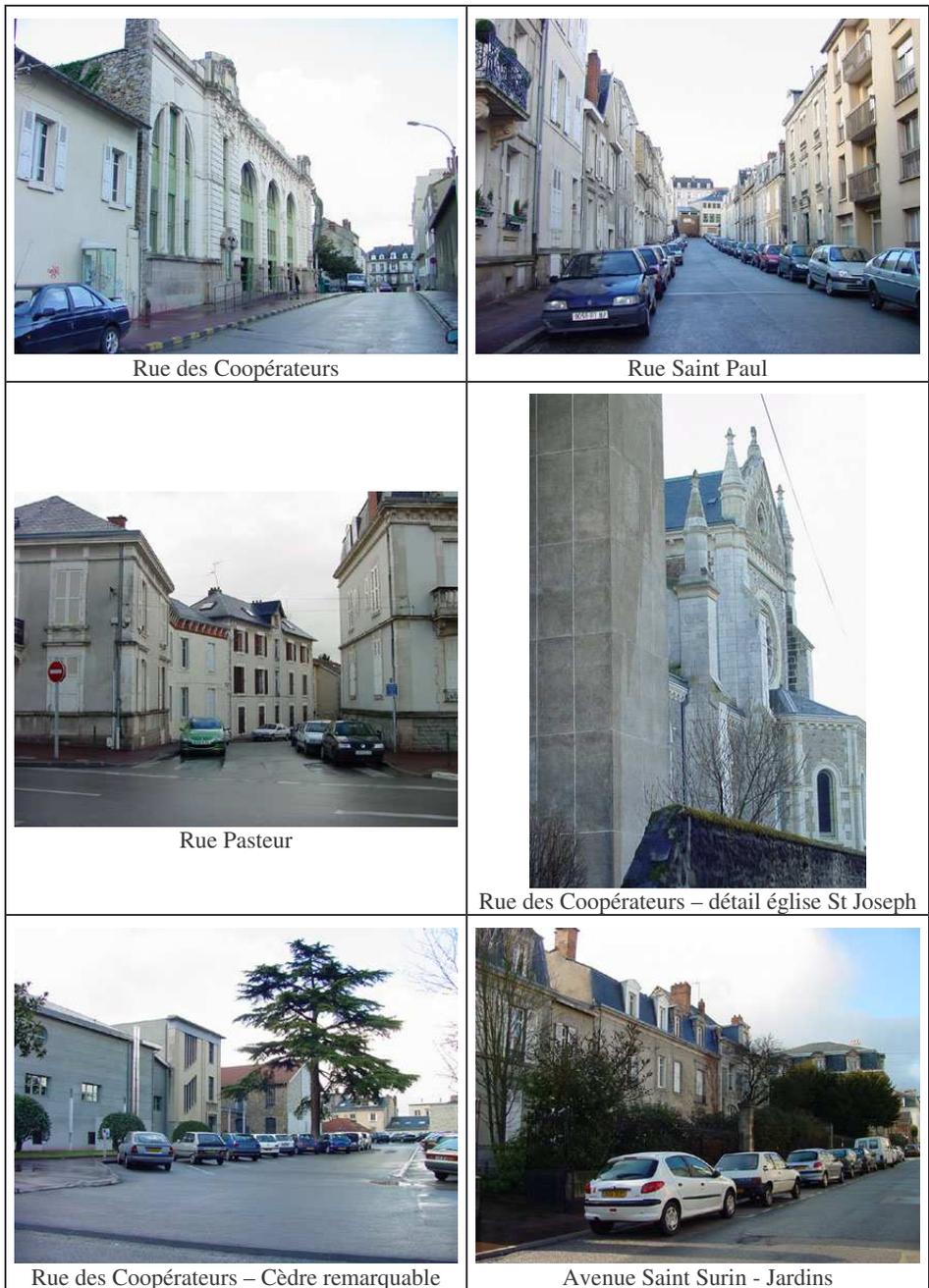
Rue François Chénieux



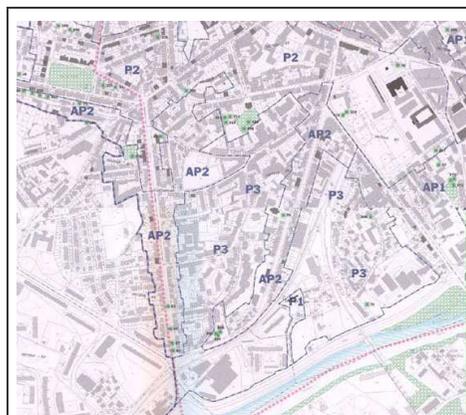
Rue Gustave Nadaud

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | Fiche n°17
QUARTIER “MONTMAILLER / SAINT JOSEPH “

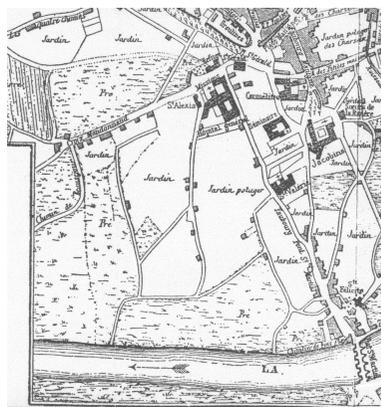
Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Il est ceinturé par les rues du Petit Tour, de la Résistance Limousine, de la Fonderie, des Coopérateurs, Jules Noriac, de l'Amphithéâtre, le secteur au nord et ouest du Musée Adrien Dubouché, l'avenue de la Libération et le début de l'avenue Garibaldi</p> <p>Les constructions sont en général à l'alignement des voies. Le centre des îlots peut être non bâti</p>
Historique	<ul style="list-style-type: none"> - 1831 : percement de la rue de l'Amphithéâtre - 1847 : percement de la rue du Petit Tour (par un particulier), classé en 1864.
Topographie	<p>Déclivité de la rue Saint Eloi vers le square des Emaillieurs, des rues Saint Paul et Pasteur vers la rue Bernard de Palissy, de la rue Jules Noriac vers l'avenue de la Libération</p>
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Immeubles de ville de R+1+C à R+2+C (rue François Chénieux, rue Saint Paul, avenue Saint Surin, rue Gustave Nadaud...) - Collectifs contemporains - Villas (rue de la Réforme, avenue Saint Surin, rue de la Résistance Limousine, etc.) - Présences de quelques édifices administratifs, culturels et religieux : Rectorat, Théâtre de l'Union, église Saint Joseph, Temple, Chapelle des Jésuites.
Monuments historiques	Néant
Archéologie	<p>Quartier non inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAUP –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUSIBLES, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i></p>
Perspectives	Avenue de la Libération : vue sur le clocher de la Gare des Bénédictins.



Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Jardin de l'église réformée (Temple) : composé d'essences mixtes (érables, sapins, chênes...). - Avenue de la Libération : mail de tilleuls - Présence de deux arbres remarquables (cèdre, if). - Place Lucien Berdasé : présence du cèdre remarquable, de quelques platanes et magnolias
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires de grande hauteur : Rue des Argentiers, avenue Foucaud, rues François Chénieux, des Coopérateurs, de la Résistance Limousine - Lampadaires sur front bâti : Rue Pierre Larousse, rue de la Mauvendière, Impasse de l'Amphithéâtre, rues Pasteur, Saint Paul, Saint Surin
Mobilier urbain	Néant
Sol	L'ensemble des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont en béton ou en granit.
Description	Le quartier au Nord du Jardin d'Orsay présente une qualité architecturale plus importante et des fronts bâtis plus homogènes. Les collectifs contemporains créent davantage une rupture des fronts bâtis au sud du jardin (rue des Argentiers, rue Neuve des Carmes...)
Réglementation actuelle	
<u>PLU / Servitudes</u>	EBC au PLU
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	Fronts bâtis homogènes / mails/ quelques jardins arborés perspective sur la gare des Bénédictins
Points faibles	Rupture de fronts bâtis par la présence de collectifs dont la hauteur et la volumétrie sont inappropriés à l'échelle du lieu
PROPOSITION	Protection du mail / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures.



plan actuel



Plan de 1785



Avenue Baudin



Rue du Clos Adrien



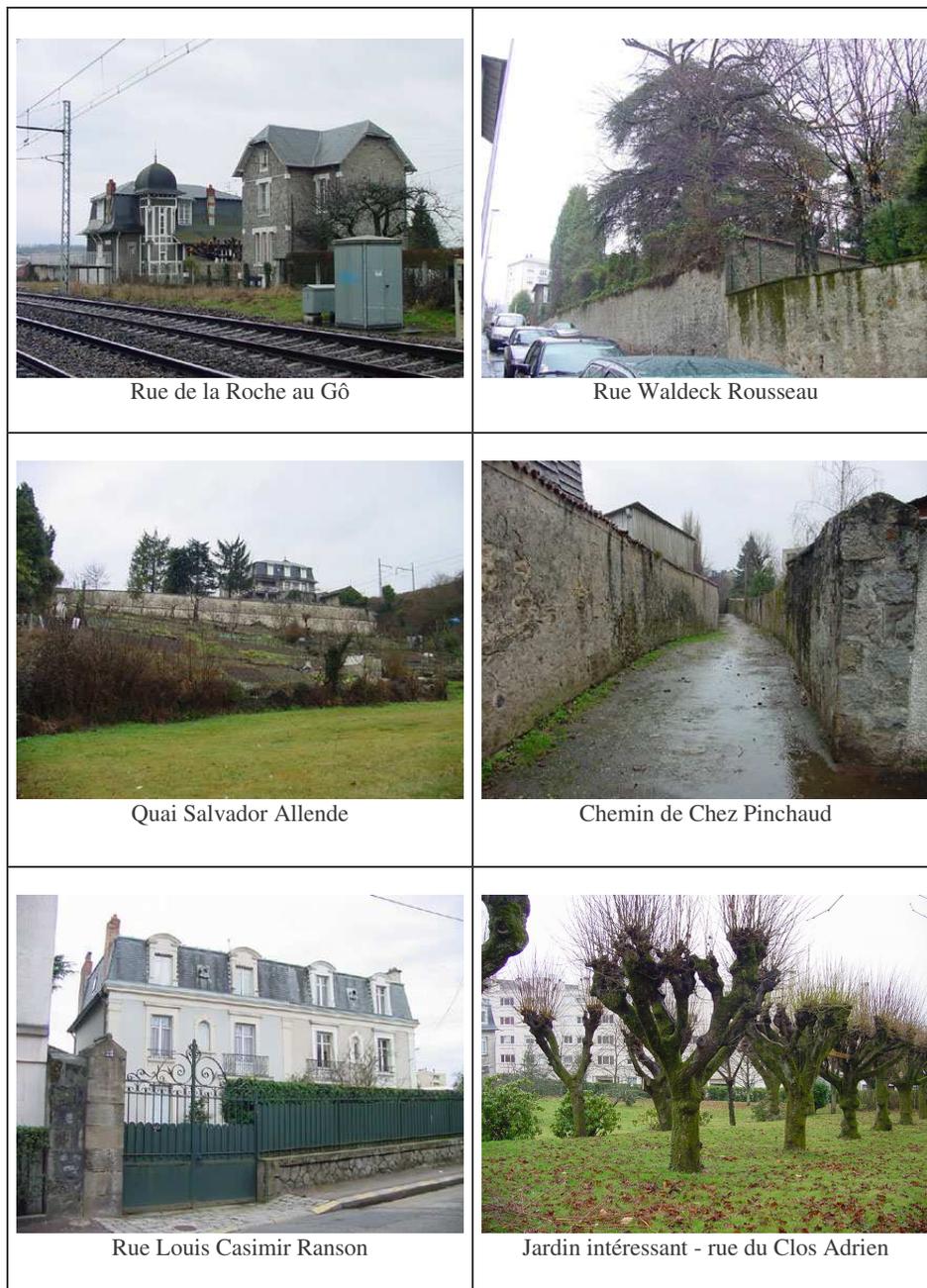
Rue de Beauséjour



Rue Ferdinand Buisson

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable Fiche n°18
QUARTIER « E. RUBEN/ BAUDIN / LA ROCHE AU GO »

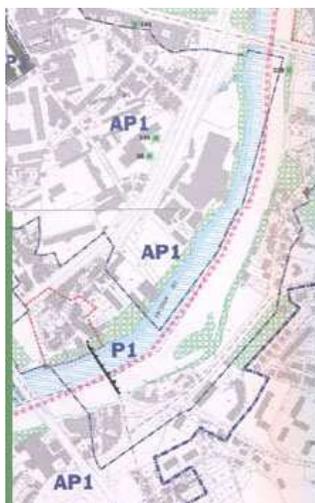
Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	<p>Quartier limité au sud par la Vienne, à l'est par l'avenue de la Révolution., au nord par la rue Ferdinand Buisson et la rue du Clos Adrien, à l'ouest par l'avenue Ernest Ruben et les rues perpendiculaires à cet axe (rue Saint Georges, rue de Nazareth, etc.).</p> <p>Implantation des constructions le plus souvent à l'alignement de la voie avec la présence d'un espace ouvert à l'arrière du front bâti.</p>
Historique	<p>- 1848 : nouvelle route d'Aixe (avenue Baudin) et prolongement en bords de Vienne</p>
Topographie	<p>Quartier présentant un relief assez accentué.</p> <p>Pente : de la rue de Beauséjour vers l'avenue Baudin, des avenues Baudin et Ernest Ruben et des rues des Basses Palisses et de la Roche au Gô vers le quai Salvador Allende, de la rue Gustave Flaubert vers l'avenue Ernest Ruben, de la rue Saint Benoît et du chemin de Chez Pinchaud vers la rue de Nazareth, de la rue Ventenat vers la rue du Clos Adrien, de la rue du Clos Adrien vers la rue Petiniaud Beaupeyrat</p>
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Immeubles de ville de R+1+C à R+2+C (avenue Baudin, Ernest Ruben, etc..). - Villas (Rue du Clos Adrien, rue Ledru Rollin, avenues Ernest Ruben et Baudin, rue de la Roche au Gô, etc..). - Petites maisons de ville de R à R+1+C (rues de Beauséjour, des Basses Palisses, Gustave Flaubert...). - Collectifs contemporains (rues de Beauséjour, Pierre Brossolette, Ferdinand Buisson, de Nazareth, Labiche, etc..).
Monuments historiques	Néant
Archéologie	<p>Quartier inclus en partie dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUSIBLES, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i></p>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Perspective sur la chapelle présente sur l'avenue Baudin depuis la rue Ferdinand Buisson, l'avenue Baudin. - Perspective sur l'avenue Baudin et son front bâti depuis la rue des Basses Palisses



<p>Végétation</p>	<p>- Jardins arborés composés d'essences mixtes (feuillus et résineux) ou de feuillus / les jardins des villas participent à la mise en valeur de ces édifices / Mails sur plusieurs axes : avenue Baudin (tilleuls), avenue Ernest Ruben (feuillus dont quelques tulipiers de Virginie) / Arbres remarquables disséminés dans l'ensemble du quartier : cèdres, tilleuls, hêtres, érables, ifs, magnolia, etc. / Présence d'un beau jardin composé uniquement de feuillus rue du Clos Adrien (actuellement non protégé dans la ZPPAUP) - Talus végétalisé le long du Quai Salvador Allende</p>
<p>Eclairage</p>	<p>- Lampadaires de grande hauteur : Rues Louis Casimir Ranson, de Nazareth, du Clos Adrien, Ledru Rollin, Mozart, Pierre Brossolette, de Beauséjour - Lampadaires sur front bâti : rue Saint Benoît, rue Labiche, rue Ferdinand Buisson / Lampadaires de moyenne hauteur : Avenue Ernest Ruben (sur espace central)</p>
<p>Mobilier urbain</p>	<p>Rue Ferdinand Buisson : quelques barrières en métal vert / avenue Baudin : quelques fines bornes</p>
<p>Sol</p>	<p>La plupart des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. Les bordures sont en béton ou en granit. / Les trottoirs de la rue Saint Georges sont en partie recouverts de dalles en béton. Avenue Baudin : aire de stationnement en pavés de granit Présence de quelques entrées de garages pavées (Rue Louis Casimir Ranson, rue de Beauséjour, rue Gustave Flaubert, rue Pierre Brossolette)</p>
<p>Description</p>	<p>Présence de jardins, d'arbres remarquables et de mails apportant de la diversité au sein du paysage urbain. Ils ont un impact paysager important. Le quartier est assez hétérogène en terme de qualité et typologie architecturale. Les murs de clôtures sont assez présents dans le secteur.</p>
<p>Réglementation actuelle</p>	
<p>PLU / Servitudes</p>	<p>EBC au PLU</p>
<p>Intérêt patrimonial et paysager du site</p>	
<p>Points forts</p>	<p>Les arbres remarquables / mails/ jardins (notamment arborés) / les murs de clôtures</p>
<p>Points faibles</p>	<p>Les collectifs contemporains créant des ruptures du front bâti (volumes, hauteurs hors d'échelle)</p>
<p>PROPOSITION</p>	<p>Protection en espace boisé simple des jardins / protection en EBC du jardin rue du Clos Adrien (actuellement non protégé dans la ZPPAUP) et du talus végétalisé le long du Quai Salvador Allende/ Indiquer de manière graphique les perspectives majeures / protection des murs de clôtures intéressants</p>

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable Fiche n°19
QUARTIER DU QUAI SAINT-MARTIAL

Eléments du paysage urbain	
Disposition urbaine	Il est ceinturé par l'avenue de la Révolution, le bord de Vienne, l'avenue Georges Dumas, la rue des récollets, la rue du 20è Dragon. Constructions implantées soit à l'alignement, soit en retrait de la voie. Les flots sont plus ou moins construits.
Historique	En 1785, l'ensemble du quartier est occupé par des jardins et des prés. 1883 : création de l'hôtel de ville par l'architecte Alfred Leclerc. 1885 : percement de l'avenue de la Révolution.
Topographie	Topographie assez importante. Forte déclivité des rues perpendiculaires au Quai Saint-Martial : la rue du Pont Saint-Martial, rue des Sœurs de la Rivière, rue Guillaumin., rue de l'Hôpital, rue Joseph Mazabraud et rue Edouard Herriot.
Typologie architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Immeubles de ville - Petites maisons de ville de R+1 à R+2 (2 travées) - Villas - Collectifs contemporains - Usines
Monuments historiques	Néant
Archéologie	Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). <i>Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUsibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.</i>
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - Vue sur le clocher de la cathédrale Saint-Etienne et sur le jardin de l'Evêché depuis le quai Saint-Martial - Vue sur la Vienne et ses abords depuis le Quai Saint-Martial



plan actuel



plan de 1785



Rue de l'Hôpital



Rue Joseph Mazabraud



Rue du Pont Saint-Martial



rue des Sœurs de la Rivière



Villa rue E. Cholet

Ci contre : vue sur le clocher de la cathédrale Saint Etienne et les jardins de l'Evêché



Vue sur la Vienne depuis le Quai St Martial



Quai Saint-Martial

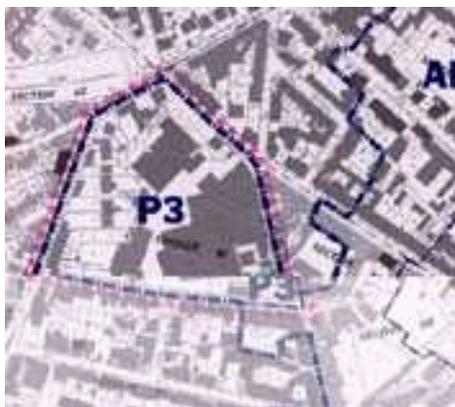


Jardin intéressant rue de l'Hôpital



Vue sur la Vienne et ses abords depuis le Quai Saint-Martial

Végétation	<ul style="list-style-type: none"> - Jardin en EBC : rue E. Cholet : essences diversifiées : tilleul, pin, épicéa, if, chêne rouge, marronnier, noisetier, houx, etc. - Mail de platanes : quai Saint-Martial - Jardins sur rue (plus ou moins arborés) le long du quai Saint-Martial - Espace vert de l'école maternelle Roger Franck: - Présence de quelques arbres remarquables - Alignement de jeunes Prunus rue Fresnel (devant un collectif)
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> - Lampadaires de grande hauteur sur poteau en béton : rue Edouard Herriot, rue de l'Hôpital, rue Edouard Cholet, rue Guillaumin, rue des Petites Sœurs de la Rivière - Lampadaires de grande hauteur : Quai Saint-Martial - Lampadaires sur front bâti : rue du 20^e Régiment des Dragons, avenue Georges Dumas
Mobilier urbain	<ul style="list-style-type: none"> Quelques fines bornes métalliques rue des Pénitents noirs et rue Edouard Herriot -Quelques barrières en métal rue Edouard Herriot
Sol	<ul style="list-style-type: none"> - La plupart des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs. - Présence de quelques accès matérialisés par du pavage : Avenue Georges Dumas, rue du Pont Saint-Martial, rue Fresnel, rue Guillaumin. - Rue des Pénitents noirs : petite ruelle en partie sans trottoir puis pavés autobloquants. - Impasse des Teinturiers : présence de deux caniveaux pavés.
Description	<p>Quartier hétérogène sur le plan architectural (typologie, différence de volumes et de hauteur).</p> <p>Présence de jardins le long du quai Saint-Martial atténuant l'aspect minéral des lieux.</p>
Réglementation actuelle	
PLU / Servitudes	EBC au PLU
Intérêt patrimonial et paysager du site	
Points forts	Jardins / mails / bords de Vienne / proximité du quartier Saint-Martial / perspectives.
Points faibles	Hétérogénéité des fronts bâtis (volume / hauteur) / rupture d'échelle des fronts bâtis sur le quai Saint-Martial
PROPOSITION	<p>Protections en espace boisé simple des jardins / Indiquer de manière graphique les perspectives majeures / protection des murs de clôtures intéressants et des mails</p>



plan actuel



Rue du Petit Tour



Rue Auguste Renoir



Rue Auguste Renoir



Rue Victor Chabot

ZPPAUP DE LIMOGES – Volet paysager – Etude préalable | Fiche n°20
QUARTIER DE LA MAUVENDIERE

Eléments du paysage urbain

Disposition urbaine

Il est compris entre la rue Auguste Renoir, la rue Victor Chabot, rue de la Mauvendière, rue du Petit Tour.

Constructions implantées soit à l'alignement, soit en retrait de la voie.

Historique

- 1847 : percement de la rue du Petit Tour (par un particulier) classée en 1864

Topographie

Relief doux.
Léger dénivelé de la rue Auguste Renoir

Typologie architecturale

Immeubles de ville de R+2 à R+3 (2 travées) – Rue du Petit Tour, rue Victor Chabot,
 Petites maisons de ville de R à R+1 (rue Auguste Renoir, rue Victor Chabot)
 Villas (impasse de la Mauvendière, rue Auguste Renoir)
 Garage (rue Auguste Renoir)
 Collectifs (Rue de la Mauvendière, rue Auguste Renoir)

Monuments historiques

Néant

Archéologie

Quartier inclus dans le plan archéologique (annexe 3 de la ZPPAU –mars 1995). *Source : plan du périmètre sensible où les découvertes archéologiques sont PLUsibles, établi par le Service Régional de l'Archéologie.*

Perspectives

Néant



Impasse de la Mauvèdière



Impasse de la Mauvèdière



Rue Auguste Renoir
Rupture du front bâti



Détail du sol rue Auguste Renoir

Végétation	<p>Quartier à dominante minérale.</p> <p>La végétation présente au sein du quartier se situe essentiellement dans des jardins privés (rue Auguste Renoir, Impasse de la Mauvèdière).</p> <p>Présence d'un petit espace vert avec de jeunes plantations de feuillus (Impasse de la Mauvèdière).</p>
Eclairage	<p>- Lampadaires de grande hauteur : Rues Auguste Renoir, Victor Chabot, Impasse de la Mauvèdière.</p> <p>- Lampadaires sur front bâti : Rue de la Mauvèdière, rue du Petit Tour</p>
Mobilier urbain	<p>Quelques fines bornes métalliques Impasse de la Mauvèdière.</p>
Sol	<p>L'ensemble des rues du quartier est homogène dans l'emploi des matériaux : enrobé lisse et rosé pour les trottoirs.</p> <p>Présence de quelques accès matérialisés par du pavage : rue Auguste Renoir</p>
Description	<p>Quartier hétérogène sur le plan architectural (typologie, différence de volumes et de hauteur).</p> <p>Présence de plusieurs murs de clôture intéressants assurant la continuité du front bâti de l'impasse de la Mauvèdière et permettant une vue partielle sur des jardins.</p>

Réglementation actuelle

PLU / Servitudes

Intérêt patrimonial et paysager du site

Points forts	le quartier de villas avec les jardins attenants / les murs de clôture.
Points faibles	Hétérogénéité des fronts bâtis (volume / hauteur)
PROPOSITION	Protection des jardins et des murs de clôture intéressants.